

Agroligne

www.agroligne.com

L'essentiel de l'Agroalimentaire
de l'Agriculture

Economie

EMBALLAGE perspectives 2008



Dossier
Gestion de l'eau
et Irrigation



Invité
CIRAD
Dr. Jean-Yves Jamin

Alcan Packaging, le partenaire de vos ambitions.

CLIENT SUIVANT



Alcan Packaging, né de la fusion de Pechiney, Algroup et VAW, est aujourd'hui leader mondial de l'emballage flexible alimentaire avec 38 usines en Europe, 12 en Asie et 26 en Amérique. Nous offrons à nos clients une gamme complète de services et de solutions intégrées pour répondre à vos besoins. Notre implantation internationale, l'étendue de notre portefeuille technologique, nos moyens de Recherche et Développement nous permettent de vous suivre dans votre développement et de vous proposer des solutions innovantes pour accompagner votre propre croissance.

Pour plus d'information concernant Alcan Packaging et ses produits, vous pouvez écrire à info.dairy@alcan.com ou visiter www.alcanpackaging.com

ALCAN PACKAGING

www.alcanpackaging.com



SOMMAIRE

ECONOMIE : EMBALLAGE

- 5. Emballage : risques et opportunités à l'horizon 2008
- 12. Algérie : l'emballage papier, pas si léger que ça...
- 13. Maroc : un marché faiblement utilisateur
- 14. Tunisie : mise à niveau du secteur de l'emballage
- 15. Les bioplastiques

QUIZ

- 17. Alcan Packaging, des solutions d'emballage flexibles...

L'INVITE DU MOIS

- 18. La gestion des ressources en eau
Interview du Docteur Jean-Yves Jamin - CIRAD

DOSSIER DU MOIS : GESTION DE L'EAU ET IRRIGATION

- 21. Enjeux et contraintes liés à la modernisation de l'agriculture irriguée dans les pays du Maghreb
- 23. Maroc : la priorité aux investissements
- 25. Algérie : le retard du secteur hydro-agricole
- 26. Tunisie : une politique précoce de gestion de la demande en eau agricole
- 31. Reconvertir un système d'irrigation

NEWS ENTREPRISES

- 35. France : Coca-Cola et Nestlé recentrent leur joint-venture
- 37. Maroc : Lesieur – Savola, bientôt le verdict du conseil de la concurrence
- 38. Tunisie : carte agricole, un outil indispensable pour moderniser l'agriculture

FORMATION

- 39. Hygiène et qualité
- 40. Master d'ingénierie en agriculture raisonnée

OU SE RENCONTRENT-ILS ?

- 41. SIAAM 2007
- 42. MED-ALLIA

TRANSACTIONS

- 43. Maroc : fruits et légumes destinés à l'exportation
- 44. Tunisie : fruits et légumes, adapter les emballages aux exigences de l'exportation

INNOVATION

- 45. La nouvelle operculeuse QX-1100
- 46. Ariane : la nouvelle pomme qui résiste naturellement aux parasites
- 47. Une fondue au Saint-Nectaire

BIEN-ÊTRE

- 49. Des algues dans notre assiette ?!

5



18



21



46



Siège social :

27, place d'Aguesseau
34000 Montpellier
info@agroligne.com

Editeur :

TNS Communication

Directeur de la publication :

Elias Cherif

Coordination internationale :

Nabila Cherif

Information-Promotion :

Emmanuel Cau

Information-Rédaction :

Z. El Bouchikhi, E. Cau, N. Shaffer
F. Diagne, F. Bouhouareb
S. Jullian

Montage-Maquette :

Yohann Cuenot / Emmanuel CAU

Agroligne Europe :

Contact : Mme Shaffer
Tél. : 33 4 67 65 03 39
Fax. : 33 4 67 65 22 12
27, place d'Aguesseau
34000 Montpellier
e-mail : info@agroligne.com

Agroligne Algérie :

Contact : Rostom C, Farah B.
Tél. : 213 70 43 19 68
Fax. : 213 21 21 02 32
4, impasse de Biarritz
Pin Maritimes, Mohammadia
16130 Alger
e-mail : info@agroligne.com

Agroligne Maroc :

Contact : F. Diagne
7 rue d'aquitaine, 2ème étage
Appart n°6 - Quartier Gauthier
20000 Casablanca
GSM : 212 63 88 44 83
Tél. / Fax. : 00 212 22 48 62 68
e-mail : info@agroligne.com

Agroligne Tunisie :

Contact : Tarek Mamy
e-mail : info@agroligne.com

Agroligne Canada :

Contact : Ida Jader
Tél. : 00 1 514 577 92 55
e-mail : info@agroligne.com

Abonnement-Promotion-Publicité :

Tarif abonnement : France 74 euros HT
Prix / numéro : 6,70 euros HT

Impression :

Imprimerie Champagne
www.imprimerie-champagne.com

ISSN : 0249 - 020 X
Dépot légal : à parution
Commission paritaire n° 0207T7943

Editorial

L'eau : comment gérer cette ressource **faussement abondante et inégalement répartie sur Terre ?**

L'économie des ressources en eau est un défi auquel toute la planète est confrontée, la demande explose et les ressources sont limitées. Leur préservation est un enjeu essentiel car toutes les activités humaines en dépendent ainsi que le reste de l'écosystème. L'eau douce ne représente que 2,5% du total du volume d'eau sur terre, de ce faible taux, la majorité est difficilement exploitable, ce qui limite considérablement le stock d'eau disponible pour les humains.

De plus, les disparités des disponibilités et des consommations sont très marquées entre régions. D'après le rapport mondial sur le développement humain 2006, un européen consomme 200 à 300 litres d'eau par jour, au Mozambique cette consommation est inférieure à 10 litres/personne/jour. Si dans les pays industrialisés, les activités industrielles consomment une large part d'eau, dans les pays en développement c'est l'agriculture qui détient le record de consommation, allant jusqu'à 90% pour certains pays.

Au sud, la pénurie d'eau sera certainement un des plus grands freins au développement d'une grande partie de ces pays, la maîtrise de la gestion et la valorisation des ressources hydriques est l'un des principaux défis de leurs politiques de développement. Au Maghreb, les stratégies nationales mises en place se heurtent à des contraintes techniques, socio-économiques et institutionnelles ; ainsi, le secteur de l'agriculture irriguée réalise difficilement sa transition vers la rationalisation et l'efficience et la recherche est réellement impliquée et propose de nouvelles voies d'amélioration de ces politiques. Que se passera-t-il si les limites de l'utilisation durable de l'eau sont franchies ? Une question qui nous inquiète...

Elias Cherif

*Toute l'équipe d'Agroligne vous souhaite ses vœux
de bonheur, de santé et de prospérité pour 2007.*

Emballage : risques & opportunités à l'horizon 2008

L'Observatoire de l'Emballage : objectif & méthode

Pour sa 1ère étude, l'Observatoire du Salon International de l'Emballage a pour ambition de donner les principales tendances des marchés de l'emballage à l'horizon 2008 et de mesurer les perceptions des différents acteurs de la filière (secteurs clients, fabricants d'emballage, fournisseurs d'équipements).

Un échantillon représentatif de 150 entreprises de la filière de l'emballage a été interrogé. Les questions ont porté sur les perspectives d'activité à un horizon de 3 ans, les risques de délocalisation et l'évolution des relations client-fournisseur.

Avec le soutien et l'implication active des différentes organisations syndicales et professionnelles de la filière:

PROCELPAC, FEDERATION FRANCAISE DU CARTONNAGE, ONDEF, CSEMP, SNFBM (et SFI-FA), SCIPAG EMBALCO, SECIMEP, CETIE, CNE.

■ Les risques qui pèsent sur le secteur

A l'horizon 2008, les futurs possibles de l'industrie de l'emballage devront tenir compte des contraintes fortes qui pèsent sur le secteur avec en particulier :

- la montée du hard discount et des MDD (marque de distributeur) au sein de la distribution avec des produits à emballages réduits ;
- les stratégies de rationalisation des secteurs clients et leur volonté de « réduire les emballages » ;
- les délocalisations, particulièrement sensibles dans certains secteurs clients comme les biens d'équipement (en particulier l'électronique et l'automobile) ;
- les pressions environnementales qui induisent une diminution du poids des emballages pour l'ensemble des matériaux.

Ajoutons également que les tendances de long terme et en particulier la progression des plastiques pourraient être remises en cause dans le contexte d'un nouveau choc pétrolier. Il faut aussi tenir compte des nouvelles règles du jeu qui s'imposent aux plastiques avec la possible interdiction des emballages non biodégradables à partir de 2010.



■ Des opportunités pour rebondir

Pour autant, l'industrie de l'emballage conserve des opportunités à moyen terme avec en particulier :

- un fractionnement croissant de la consommation issue de tendances sociologiques lourdes qui augmentent le nombre d'unités d'emballages ;
- le potentiel de productivité et donc de valeur ajoutée qu'offrent les emballages, tant pour la chaîne logistique / distribution que pour le consommateur final ;
- le besoin vraisemblablement croissant de différenciation des grandes marques qui perdent du terrain face aux MDD ;
- le potentiel de marché à l'international lié aux « délocalisations » des secteurs clients à la recherche de nouveaux marchés (version positive des délocalisations) ;
- la volonté des industriels clients de se concentrer sur leur métier, qui fournit aux fabricants d'emballages une réelle opportunité d'étendre la gamme de leurs prestations ;

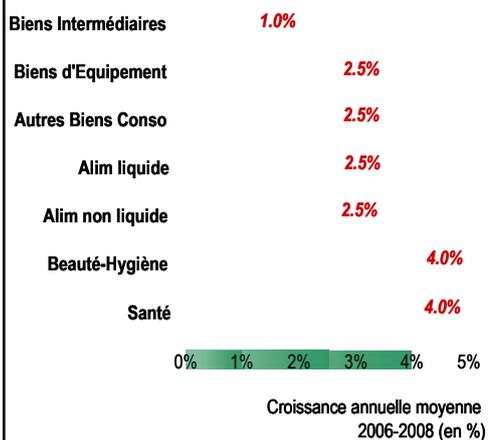
et enfin, des possibilités de rebond et d'innovation face aux contraintes environnementales de plus en plus lourdes qui s'exercent sur certains secteurs d'activité (plastiques notamment avec les « biomatériaux »).

■ Perspectives d'activité pour 2008

Perspectives de production

Les fabricants d'emballages semblent assez confiants, en particulier pour le secteur santé-beauté-hygiène.

Vos perspectives 2006 - 2008 en France en tant que fabricant d'emballages ?



- avec une croissance annuelle anticipée autour de 4% en moyenne (en volume), les prévisions des acteurs sont les plus optimistes pour ce secteur d'activité. Un optimisme qui repose sur des facteurs structurels : développement de nouvelles pathologies (bruit, stress, pollution, obésité, fatigue...), effets de génération, amélioration des revenus, à plus long terme le vieillissement, etc. ;

- l'agro-alimentaire (liquide et non liquide), premier débouché, progresserait de façon plus modérée (2,5% en moyenne annuelle) ; de même que celui des « autres biens de consommation » ;

- les perspectives sont plus contrastées pour les secteurs industriels, avec une progression modérée des biens d'équipement (2,5%) ; les biens intermédiaires (chimie, textile, matériaux, etc.) resteraient plus en retrait avec une croissance de 1% par an.

Les anticipations des industries clientes quant à leurs perspectives d'activité viennent dans l'ensemble conforter celles des fabricants d'emballages. Tous les secteurs clients anticipent des niveaux supérieurs à ceux annoncés par les fabricants d'emballages, ce qui représente un élément très positif pour cette industrie.

Les équipementiers sont en revanche plus modérés quant à leurs perspectives d'activité. Selon eux, les IAA seraient les plus dynamiques, notamment pour les emballages primaires (entre 2,5 et 3% de croissance attendu). En revanche, les ventes au secteur santé-beauté-hygiène pourraient stagner à l'horizon 2008 (probablement en raison d'effets de surcapacités).

Perspectives par matériau : poursuite des tendances de long terme ...

Les perspectives par matériau montrent une progression des complexes et des plastiques au détriment des matériaux traditionnels :

- **les complexes** (association de plusieurs matériaux) recèlent les plus fortes perspectives pour 2008. Les niveaux d'exigence croissant des clients amène structurellement à leur développement, puisqu'ils combinent les qualités des différents matériaux. En revanche, leur caractère peu recyclable peut présenter des inconvénients. Ils représenteraient environ 7 % des facturations du secteur en 2003 (source : CLIFE) ;

- **les plastiques** ont le vent en poupe auprès des secteurs clients, tant pour les nouveaux produits que pour les produits existants. L'effet barrière et la fonctionnalité sont incontestablement des avantages concurrentiels clés pour les plastiques ; toutefois, ne sous-estimons pas les freins à leur compétitivité, comme le prix du pétrole et la contrainte environnementale, évoqués plus loin ;

- **la part de marché des autres matériaux serait en léger recul**, toujours selon les acheteurs des industries clientes. C'est notamment le cas pour les emballages papiers/cartons et ceux en métal. A noter que l'acier est plus menacé concernant les emballages métalliques, tandis que l'aluminium conserverait un potentiel de croissance ;

- **les emballages en verre** souffrent également de facteurs structurels. Ils sont concurrencés par les plastiques sur les segments dynamiques des eaux en bouteilles et souffrent par ailleurs de marchés assez peu dynamiques dans les boissons alcoolisées (bières et vins de consommation courantes notamment) ;

- notons qu'on parle aujourd'hui des **matériaux nanocomposites**, émergents, et concurrents potentiels des complexes

L'emballage : une industrie très innovante...

Avec 112 000 emplois directs¹ et un chiffre d'affaires de 20 milliards d'euros, l'emballage est une industrie de poids, puisqu'elle représente 3,5 % de la valeur ajoutée de l'industrie manufacturière française (hors énergie). Elle représente ainsi davantage d'emplois que l'aéronautique (100 000 salariés).

Cette industrie investit beaucoup, consacrant 15 % de sa valeur ajoutée aux investissements, contre 12% en moyenne pour l'industrie, avec une forte propension à l'innovation :

- 80 % des PME innovent et près de 20% des entreprises réalisent un tiers de leur activité avec des produits nouveaux ;

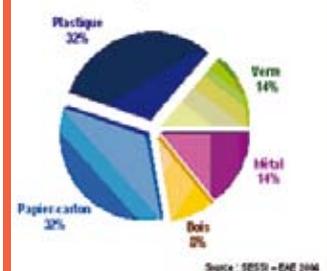
- L'innovation est tirée par les secteurs clients à forte maturité où le besoin de différenciation est important ;

- Du côté de l'offre, ajoutons la vive concurrence entre les différentes filières de l'emballage (papier/plastique, etc.).

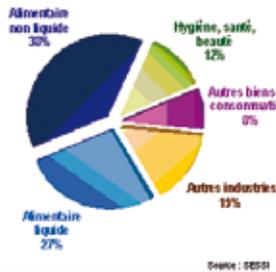
... Où dominent deux principales filières

La branche des papiers-cartons - 32% des facturations en 2004 - comprend des produits surtout orientés vers les emballages secondaires, en particulier dans le carton ondulé. Les plastiques - 32% des facturations en 2004 - sont orientés vers les emballages primaires des IAA et des biens de consommation plus généralement.

Les matériaux d'emballage en France (en % de facturations de la branche en valeur, en 2004)



Les débouchés de l'industrie française de l'emballage (en % des ventes en 2003)



Les IAA représentent l'essentiel des débouchés, suivis par l'ensemble Santé-hygiène-beauté, les autres biens de consommation et les secteurs industriels (biens d'équipement² et intermédiaires).

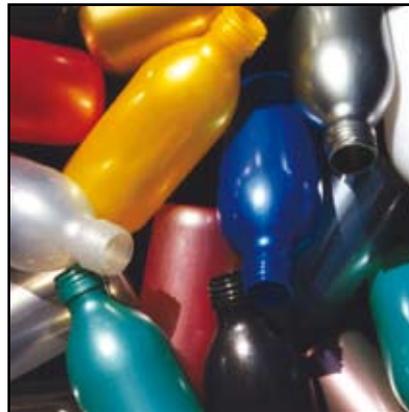
Quelques facteurs d'influence à moyen terme

A moyen terme, plusieurs facteurs peuvent modifier l'évolution de l'industrie de l'emballage, par exemple :

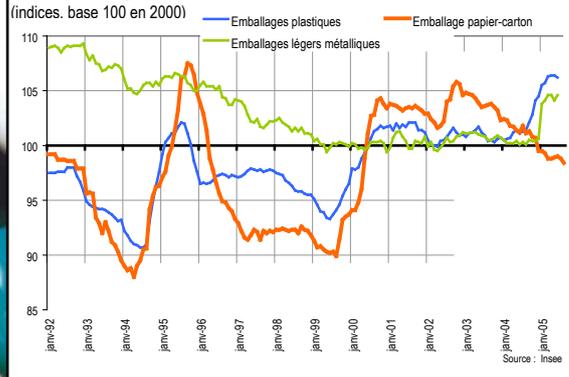
- la « fragmentation » des modes de consommation, qui repose sur des tendances sociologiques lourdes (volonté de gagner du temps, maturité de la demande ...) ;
- pour les GSA, le poids croissant du hard discount et des MDD, et donc des produits à plus bas prix ;
- l'environnement, qui a un impact non négligeable sur le poids des emballages, sur les procédés de production ...
- de nouvelles contraintes comme la sécurité (en particulier dans les IAA).

¹ Nous incluons la fabrication d'emballages (papier-carton, plastique, métal, verre, bois), ainsi que la fabrication des machines d'emballages et l'impression du conditionnement

² Equipements mécaniques, électriques, électroniques, équipements de transport (aéronautique, ferroviaire, naval, et aussi y compris automobile pour l'enquête) – chiffres SESSI



Prix des emballages plastique, papier/carton et métallique (France)



- mais à plus long terme – puisque ne posant pas le problème du recyclage, mais aux prix prohibitifs pour l'instant.

... mais le prix des matières premières pourrait modifier les règles du jeu

Le maintien de prix élevés du pétrole à moyen terme pourrait jouer un rôle perturbateur pour le secteur des plastiques. Un nouveau choc pétrolier durable viendrait ralentir le développement des plastiques, et favoriser le regain des matériaux concurrents.

De même le prix des métaux (acier et aluminium), qui ont beaucoup varié depuis 2 ans – après avoir augmenté fortement en 2004, le prix de l'acier a de nouveau largement baissé en 2005 – influera sur le marché des emballages métalliques.

Des perspectives de prix contrastées selon les filières de l'emballage ...

A l'horizon 2008, les secteurs clients entendent maintenir une pression forte sur les prix avec des exigences de baisse de prix plus importantes dans les biens d'équipement et des « autres biens de consommation ».

Le secteur poids lourd des IAA serait quant à lui relativement moins exigeant compte tenu des baisses importantes de prix et des efforts de rationalisation réalisés durant la précédente décennie.

Du côté des fabricants, c'est le secteur des emballages papiers/cartons qui est le moins optimiste, puisque les acteurs interrogés anticipent une orientation négative dans un contexte de surcapacités.

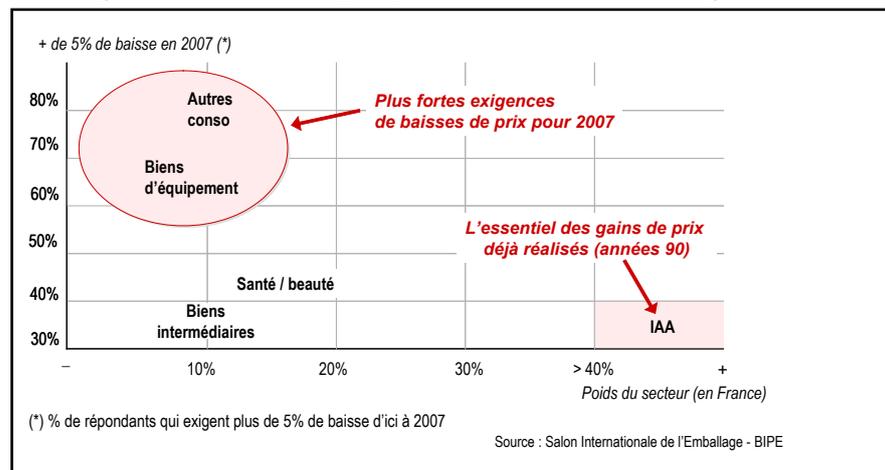
Les anticipations de prix sont orientées à la hausse du côté des fabricants d'emballages plastiques étant données les craintes de voir le prix du baril se maintenir à un niveau durablement élevé sur le moyen terme.

De même, les anticipations de prix sont plutôt à la hausse pour les fabricants d'emballages métalliques qui sont sous l'influence de fortes tensions sur les marchés de l'acier et de l'aluminium.

Les perceptions des PME :

Les PME sont les moins optimistes (celles de moins de 12 M€ de chiffre d'affaires) et s'attendent à des baisses de prix significatives

Exigences de baisse de prix par les acheteurs d'emballages à 2007



(*) % de répondants qui exigent plus de 5% de baisse d'ici à 2007

Source : Salon Internationale de l'Emballage - BIPE

Solutions de Marquage Industriel

Verre, plastique, aluminium, carton, film et emballage de regroupement... pour des marquages variés, à cadence élevées, dans un environnement de production humide, les solutions de marquage **Imaje** vous offrent:

- * Le choix des technologies: jet d'encre, laser, marquage par contact, impression et pose d'étiquettes;
- * Une qualité irréprochable, pour une traçabilité et une sécurité absolues, une productivité optimale;
- * Une offre de service globale et personnalisée;
- * Un interlocuteur unique pour vous accompagner partout dans le monde.

*Imaje Gamme 9020:
Le marquage tout terrain*

Un nouveau rinçage automatique breveté qui garantit la propreté de la tête pour une qualité de démarrage parfaite



*Imaje Crayon Plus :
Le Codage des Cartons
en toute simplicité*

*Imaje Gamme S8:
Le marquage tout terrain*



d'ici à 2008, alors que les plus grandes s'attendent plutôt à des remontées. Ceci traduit la plus grande facilité des acteurs dominants à répercuter la hausse des prix auprès de leurs secteurs clients.

... qui auront de fortes conséquences sur les performances des entreprises

Prix des emballages & matières premières :

2 facteurs clés :

Selon les fabricants d'emballages, c'est le prix de vente qui aura le plus d'impact sur les performances d'exploitation à l'horizon 2008, suivi des cours des matières premières et du volume d'activité.

Dans ce contexte, les fabricants d'emballages chercheront à dégager des gains de productivité en augmentant leurs dépenses d'investissement, tout en gardant un pied sur le frein en matière d'emploi.

Leurs dépenses seront avant tout des investissements de productivité, destinés à les rendre plus compétitifs face aux évolutions de prix en amont et à leurs difficultés pour les répercuter auprès de leurs clients.

Les dépenses d'équipement et l'énergie au second plan

Selon les fabricants d'emballages interrogés, le coût de l'énergie et des machines d'emballage devrait avoir un impact limité à l'horizon 2008.



Concernant le marché des machines, rappelons en effet la tendance à la baisse de prix dans un secteur qui présente des surcapacités sur certains segments, et où le nombre de fournisseurs au niveau mondial est important.

Notons que de nouveaux entrants – Chine en tête – pourraient se lancer sur le marché des machines et contribuer à de nouvelles baisses des prix sur les équipements d'entrée

de gamme (voire moyenne gamme), pour le moment aux mains des italiens sur le marché européen.

Les acheteurs de machines d'emballage et de conditionnement ont pour objectif de réduire les coûts fixes et les coûts d'exploitation (consommation énergétique, temps de maintenance, etc.).

■ Localisation de l'outil de production : risques accrus de délocalisation ?

Déplacement des risques vers de nouveaux secteurs clients

Une certaine inquiétude est perceptible chez les fabricants d'emballages quant aux risques accrus de délocalisation de leurs secteurs clients.

- leurs inquiétudes concernent une augmentation des risques pour des secteurs déjà jugés risqués par le passé. C'est par exemple le cas des biens d'équipement (électronique, informatique, etc.) et des biens intermédiaires (chimie, textile et les secteurs fournisseurs de demi-produits).

- de nouveaux risques sont par ailleurs identifiés pour des secteurs jusqu'à présent jugés peu risqués comme la santé-beauté ou encore les « autres biens de consommation ».



Des constructeurs de machines moins sensibles aux délocalisations

Les perceptions des risques de délocalisation sont plus modérées chez les équipementiers. Ils n'anticipent pas d'évolutions réelles de ce risque, tant pour les biens d'équipement, identifié comme le secteur le plus risqué, que pour les biens intermédiaires, la santé-beauté-hygiène et les autres biens de consommation.

Cette moindre inquiétude est vraisemblablement liée au fait que les équipementiers se sentent peu concernés par

les délocalisations dans la mesure où il y a peu de barrières à la mobilité géographique des produits (taux d'exportation de 70% pour la France).

L'appréciation des risques du côté des clients montre une plus grande exposition des secteurs des biens d'équipement (risque moyen à élevé) et des « autres biens de consommation » (risque moyen), ce qui vient confirmer l'analyse des fabricants d'emballages et des constructeurs.



Compétitivité-coût & nouveaux marchés

Les raisons évoquées par les secteurs clients pour expliquer les délocalisations sont toujours la recherche d'une meilleure compétitivité-coût et la conquête de nouveaux marchés. La volonté de diminuer les coûts de production arrive en tête pour les biens d'équipement et les autres biens de consommation, alors que la conquête de nouveaux marchés domine pour l'ensemble santé-beauté-hygiène.

Dans l'ensemble, les industriels de l'emballage ont tendance à suivre leurs clients, ces derniers s'installant essentiellement dans les pays d'Europe de l'Est et Orientale (Pologne, République Tchèque et Slovaquie). La Chine n'est quasiment jamais citée.



Le suivi des clients à l'international fait le plus souvent appel à la mise en place de partenariat (Joint Ventures, création de filiale commerciales) afin de minimiser les risques. Le rachat ou la construction d'unités de production

sont plus rares. Notons tout de même que lorsque les fabricants d'emballages s'implantent en achetant de nouvelles machines, ils demeurent plutôt fidèles à leurs fournisseurs d'équipement (d'où le peu d'inquiétude des constructeurs quant aux délocalisations).

■ Relations client-fournisseur : des opportunités pour étendre la gamme des prestations

Les exigences des clients

Selon les clients, l'emballage doit prioritairement contribuer à la productivité de la « chaîne logistique » afin de minimiser les coûts d'exploitation. De nombreux facteurs rendent stratégique l'optimisation de la « chaîne logistique » par les secteurs clients :

- la diversification des sources d'approvisionnement ;
- la spécialisation des sites de production pour mieux tenir compte des capacités de production et de transport ;
- l'accroissement de la demande de livraison et de production en « zéro stocks » ;
- l'accélération des cycles d'innovation ;
- les opportunités offertes par la sous-traitance pour absorber les pics d'activité ;

Cette volonté d'optimisation de la chaîne logistique concerne aussi bien les emballages primaires que secondaires, avec un niveau d'exigence un peu plus élevé pour ces derniers.



Source : SIAL 2006

Pour les emballages primaires, il faut par ailleurs tenir compte des exigences également très élevées des clients pour le design, en particulier pour les secteurs santé-beauté et « autres biens de consommation ». Pour les suremballages, le respect de l'environnement passe avant le design, compte tenu de leur caractère beaucoup plus fonctionnel.

A noter que pour le secteur clé des industries agro-alimentaires (65% des débouchés des fabricants d'emballage) les trois exigences – productivité logistique, environnement, design – se tiennent au coude à coude en emballages primaires, tandis que la productivité et l'environnement se détachent devant le design en emballages secondaires.

Les industries clientes de plus en plus désireuses de s'impliquer en amont

Les secteurs clients estiment qu'ils seront davantage impliqués en amont dans la conception des emballages, au détriment de leur rôle traditionnel d'acheteur.

Ceci dénote la plus grande importance accordée à l'emballage en tant que soutien au marketing produit, et peut-être moins à son simple rôle fonctionnel, comme c'est déjà le cas dans certains secteurs (santé-hygiène-santé notamment).

L'importance croissante de l'innovation pour les secteurs clients offre l'opportunité aux fabricants d'emballage de s'extraire d'un mode de compétition seulement basé sur le prix, modèle de concurrence d'autant plus fort que le produit est perçu comme une commodité.

Demande croissante de « solutions de packaging »

Dans le futur, les secteurs clients perçoivent de plus en plus leurs fournisseurs comme des fournisseurs de solutions complètes de packaging, et non plus uniquement comme de simples sous-traitants.

Cette vision est partagée par les fabricants d'emballages, puisque les industriels ayant répondu ont le sentiment qu'ils seront davantage sollicités pour la fourniture de solutions globales de packaging. Notons d'ailleurs qu'ils pensent dans le même temps que leur rôle de fournisseur d'emballage standard (ou d'emballage « sur étagère ») se renforcera, au détriment de celui qui consiste à travailler sur cahier des charges, plus important pour l'instant.

Ceci démontre que les secteurs clients souhaitent réduire leurs coûts via davantage d'achat de produits standards et moins souvent spécifiques. Ils souhaitent par ailleurs des prestations qui dépassent le simple cadre de la fourniture d'emballages, pour intégrer par exemple une valeur ajoutée d'aide à l'optimisation de la chaîne logistique.

Là encore c'est un signal très positif pour l'industrie de l'emballage, qui devrait pouvoir, à terme, valoriser davantage ses prestations en élargissant la gamme de son offre.

A l'heure actuelle, ce sont les plus petits acteurs qui s'estiment davantage positionnés sur les produits spécifiques, contrairement aux acteurs plus importants. Ceci illustre une situation classique, où les acteurs les plus

importants sont positionnés sur les produits standards – car ils ont la taille critique - les plus petits acteurs se positionnant en « niche players ».

Optimisation de la chaîne logistique et offres multi-matériaux

Face à ces nouvelles demandes, les fabricants d'emballages comptent orienter leur offre prioritairement vers l'optimisation de la chaîne logistique, afin de répondre aux exigences de productivité des secteurs clients. Ceci est vrai pour l'ensemble des fabricants, quel que soit le matériau utilisé.

En seconde position vient le développement d'une offre multi-matériaux. C'est en effet un moyen d'apporter de la valeur au client, en répondant au nombre croissant de ses sollicitations (emballages plus compacts, plus robustes, plus légers, etc.). Notons que cette stratégie apparaît prioritaire pour les fabricants d'emballages métalliques et plastiques, devançant même légèrement l'optimisation de la chaîne logistique.

Les mouvements de regroupements/fusion constituent la troisième priorité. Les acteurs du papier-carton semblent y accorder plus d'importance que ceux des autres matériaux, ainsi que les fabricants de taille intermédiaire (tous matériaux confondus). L'augmentation des prix des matières premières et de l'énergie contribue à rendre d'autant plus nécessaires les économies d'échelle.

Enfin, ne négligeons pas les autres axes de développement, puisque les entreprises citent de façon récurrente l'innovation (concept plus large que le développement d'offre multi-matériaux) et la conquête de nouveaux marchés, notamment les PECO.



Algérie

Emballage papier : pas si léger que ça...

Le marché du papier en Algérie est estimé à 520 000 t/an. C'est un marché qui pèse environ 400 millions de dollars US avec une croissance annuelle de 3 à 4%.

Deux producteurs nationaux assurent près de la moitié des besoins des Algériens en papier. L'un relevant du secteur public, le groupe industriel de papier et de la cellulose (**Gipec**) créé en novembre 1998 par la fusion des ex-Enapac-Celpap, et dont la capacité « théorique » de production est de 300 000 t/an. Gipec dispose de 13 usines dont un réseau de distribution et un autre de récupération. En 2005, cette entreprise éligible à la privatisation a produit des sacs grandes contenance (industries ciments, aliments de bétail..)



et sacs petite et moyenne contenance destinés à l'agroalimentaire. Elle a produit aussi des caisses cartons ondulés, des boîtes en cartons compact, du papier d'emballage et des produits chlorés et sodiques.

■ 60% du marché de l'emballage assuré par un seul fabricant

L'autre fabricant papetier est privé, la société **Tonic Emballage**, créée en 1985. La commercialisation du papier et la récupération des déchets ont été les premières activités de Tonic à ses débuts. Le passage à l'industrie de l'emballage s'est effectué en 1988 à l'acquisition d'une première station de tri de déchets. Après s'être équipé d'outils de production de la dernière génération, Tonic est aujourd'hui un véritable complexe d'emballage et des arts graphiques. Près de 60% du marché de l'emballage sont assurés par ce fabricant privé, assurant toute une gamme d'emballages allant de la fabrication et transformation du carton ondulé, emballages en carton compact, boîtes à fromage, différents gobelets, papiers alimentaires etc.

■ L'Algérie importe près de la moitié de ses besoins en papiers et cartons pour satisfaire une consommation de 15 kg an/habitant

L'Algérien consomme 15 kg en papier et cartons par an. Malgré ce faible taux, l'industrie algérienne du papier n'arrive pas encore à satisfaire les besoins nationaux. Le

pays importe près de la moitié de ses besoins en papier (275.000 tonnes de papiers et cartons sont importés annuellement), selon les chiffres communiqués par Gipec. Relativement récente en Algérie, l'industrie papetière se contente de produits récupérés comme matières premières à défaut d'exploitation forestières. Pourtant, la superficie de la forêt productive est 1.400.000 hectares pour une production de 240.000 m³. Cependant, seul le liège semble être bien valorisé. Pour pallier au manque de matières premières issues des forêts, les producteurs ont recours alors à la récupération des déchets en papiers, appelés les « forêts urbaines ». Gipec récupère environ 34.000 tonnes par an, soit près de 10% par rapport à la consommation nationale. (Source : El Watan)

Tonic Emballage : « D'ici 2007, aucun emballage ne sera importé »

Avec de nouveaux investissements, Abdelghani Djerrar, PDG de Tonic Emballage promet un bel avenir à l'industrie papetière en Algérie ; il affirme : « d'ici 2007, aucun emballage ne sera importé d'ailleurs, car nous avons désormais des machines redoutables ». Mais outre l'aspect quantitatif, il y a lieu de relever la qualité des produits Tonic. A ce titre, le Forum des chefs d'entreprises (FCE) a eu à féliciter cette entreprise pour la « qualité irréprochable et haut niveau de technicité des emballages Tonic ». Selon A.Djerrar, « les emballages Tonic ont permis à des industriels de multiplier par trois leurs ventes en adoptant les emballages Tonic, comme ils aident les produits algériens à l'exportation ». Réparties sur une superficie de 45 hectares, le complexe de Tonic emploie 3500 salariés.



Source : El Watan

Maroc un marché faiblement utilisateur

Avec une consommation estimée à moins de 20 kg par an et par habitant, contre plus de 200 dans les pays de l'Union Européenne, le Maroc apparaît comme un marché faiblement utilisateur d'emballages. Si certains freins anciens au développement de ce secteur perdurent aujourd'hui, d'autres disparaissent progressivement et l'on peut même estimer que le contexte actuel pourrait favoriser un décollage significatif de cette activité à moyen terme.

■ Un secteur caractérisé par une forte concentration

L'industrie la plus importante en terme de production au Maroc est celle de l'emballage papier/carton (56% du marché de l'emballage). Le poids du plastique (19%) semble toutefois être sous-estimé, le marché informel n'étant pas pris en compte. Les différentes industries se caractérisent par une forte concentration, à l'exception du plastique. La concurrence est ainsi peu développée. 3 groupes produisent la totalité du carton ondulé marocain, 3 autres contrôlent 95% du marché de la boîte métallique, un seul détient le monopole de la fabrication des bouteilles et gobelets en verre, un autre contrôle celui des emballages composés à base d'aluminium. Seule l'industrie des emballages en plastique, avec entre 250 et 350 entreprises, fait exception. Encore faut-il souligner que la concurrence n'y est pas réellement saine, plus de 30% environ des opérateurs agissant dans l'informel. Au final, le niveau de l'industrie marocaine de l'emballage pourrait gagner en technicité et en compétitivité si la concurrence y était plus vive. Mais elle bénéficie d'un marché relativement captif et encore protégé pour quelques années par des droits de douane conséquents. Ceux-ci atteignaient encore 35% pour la plupart des produits en mars 2005 et ne seront ramenés à 0% qu'en 2012 pour les produits originaires de l'Union européenne.

■ Un secteur peu importateur

Du fait du caractère encombrant des emballages, des coûts de transport et de la faible valeur ajoutée de ces produits, ce secteur est traditionnellement peu importateur. Depuis l'année 2002, on observe néanmoins une forte augmentation quasi générale sur les différents types d'emballages. Le principal fournisseur étranger du Maroc est l'Espagne. Même si leurs effets sont encore limités, les nombreux accords de libre échange conclus récemment (avec l'Union Européenne, les Etats-Unis ou encore les pays arabes avec l'accord d'Agadir) auront un impact sur l'économie marocaine en général et sur le secteur de l'emballage en particulier. Si certains industriels y voient une menace pour leur secteur, cette baisse progressive des droits de douane constitue néanmoins un facteur

double de dynamisation de la filière : elle permettra en effet une augmentation de la compétitivité par une baisse des coûts des matières premières importées mais également une réorganisation et une « mise à niveau » obligatoire du secteur marocain de l'emballage, tant en terme de qualité que de productivité, pour faire face aux nouveaux importateurs de produits finis.

■ Exportations : une compétitivité limitée

Le secteur des emballages au Maroc se caractérise par son caractère dualiste avec, d'une part, les petites entreprises artisanales répondant à la demande locale exclusivement et, d'autre part, les grandes sociétés, modernes et tournées vers des clients exportateurs. Ces entreprises tentent de dynamiser l'industrie locale mais l'étroitesse de leur marché national, leur isolement et les conditions locales de production freinent leur compétitivité à l'international :

- des coûts de production élevés (énergie, eau..) qui pèsent sur leur rentabilité en dépit d'efforts récents de la part des autorités pour les réduire ;

- une dépendance par rapport aux marchés internationaux pour l'approvisionnement en matière première (bois, fer blanc, matières plastiques, vieux papiers), soumise à des taxes importantes. Ainsi, la part des exportations directes est rela-

tivement faible (environ 10% de la production marocaine). En revanche, les exportations indirectes (c.a.d les emballages destinés aux produits d'exportation) peuvent représenter jusqu'à 60 à 70% de la production (emballages métalliques notamment) et une part significative dans les emballages en carton ou en bois (produits agricoles, produits de la pêche, secteur textile-habillement).

Cette industrie tournée vers l'extérieur dépend donc étroitement des résultats de la production marocaine destinée à l'exportation (produits de la mer, agrumes et primeurs, textile...) et des exigences des clients finaux, essentiellement sur le marché européen (normes de qualité, d'hygiène et besoins marketing).

source : mission économique de l'ambassade de France au Maroc



Tunisie

Mise à niveau du secteur de l'emballage

Le secteur de l'emballage et du conditionnement occupe une place importante dans l'industrie tunisienne. Il contribue à la promotion de l'exportation des produits tunisiens et offre des perspectives nouvelles en matière d'investissement et de partenariat. Il compte 170 entreprises qui emploient environ 12 000 personnes, sa production totale atteint 450 000 tonnes en 2005, soit un chiffre de 880 000 dinars¹ tunisiens.



Afin d'évaluer les acquis du Plan de mise à niveau dans le secteur de l'emballage et du conditionnement, le Centre technique de l'emballage «Packtec» a conçu et réalisé une enquête auprès d'un certain nombre d'entreprises constituant un échantillon représentatif du secteur.

L'analyse des données collectées a permis de définir des conclusions concernant l'impact, à tous les niveaux, de la réalisation des plans de mise à niveau du secteur, son évolution et ses tendances.

■ Amélioration de l'organisation

L'amélioration de l'organisation a porté sur trois axes essentiels, à savoir :

La fonction commerciale a été restructurée via le recrutement de cadres commerciaux et la mise en place d'un tableau de bord commercial pour assurer le suivi. De même

la fonction marketing a été renforcée notamment par la mise en place d'une cellule de veille stratégique et le développement d'une cellule export, pour l'intégration de la sous-traitance et l'optimisation des capacités de production existantes.

■ Impact sur la qualité du produit

La mise à niveau a permis également de mener des programmes de diversification des produits par l'introduction de nouvelles gammes et de nouvelles technologies dans les secteurs des emballages plastiques et métalliques, papier et carton, imprimerie et verre, en réponse aux attentes des consommateurs et des marchés. La conformité aux normes nationales et internationales, la diversification des produits et la satisfaction des clients ont produit un effet positif sur l'augmentation de la production, de la part du marché local et de l'export.

Ainsi pour certaines entreprises du secteur, les performances aux niveaux de l'organisation, du produit, du prix, de l'augmentation des ventes ont permis de conclure des conventions de partenariat prometteuses avec des multinationales. Ces partenariats ont renforcé à leur tour les acquis des entreprises et ont participé à améliorer leur compétitivité, notamment par l'augmentation de leur chiffre d'affaires à l'export et par une meilleure maîtrise des coûts de production.



Source : www.investir-en-tunisie.net

¹ 1 dinar tunisien = 0,58 euro

Les bioplastiques, futur des emballages de la distribution et de l'industrie agroalimentaire ?

Le marché européen des bioplastiques était estimé à 40 000t en 2003¹, il devrait atteindre entre 400 000t et 900 000t en 2010 et entre 3 et 5 millions de tonnes en 2020².

Cette montée en puissance des bioplastiques est principalement liée à deux facteurs : une volonté de préserver l'environnement, leur utilisation allant en effet dans le sens des engagements pris par les pouvoirs publics (diminuer les émissions de gaz à effet de serre et préserver les énergies fossiles) ; et un réel souci de faire des économies car il reviendrait moins cher d'utiliser des matériaux biodégradables que d'utiliser des pétroplastiques qui doivent ensuite être recyclés.



Le secteur de l'agroalimentaire, qui est l'un des principaux utilisateurs d'emballages plastiques, est fortement concerné par cette nouvelle catégorie de produits qui arrive sur le marché.



Les objectifs fixés sont clairs : en France par exemple, il sera interdit dès le 1er janvier 2010 de distribuer des sacs plastiques non biodégradables sur le territoire (loi d'orientation agricole n° 2006-11 du 5 janvier 2006). De nombreuses opérations régionales réalisées en partenariat avec les grandes surfaces voient également le jour, qui ont pour double objectif de privilégier l'utilisation de sacs biodégradables et d'inciter les consommateurs à ne pas utiliser des sacs jetables mais plutôt des sacs réutilisables.



¹ Source : IBAW (International Biodegradable polymers Association & Working groups)

² Source : AAC (Agriculture et Agroalimentaire Canada)



Les bioplastiques ont donc un bel avenir devant eux avec des applications aujourd'hui principalement dans le domaine des sacs plastiques jetables et quelques emballages produit. A noter toutefois que les bioplastiques actuels ne permettent pas techniquement de remplacer l'ensemble des emballages plastiques que nous utilisons en agroalimentaire.

En effet, aujourd'hui, les bioplastiques ont des débouchés essentiellement au niveau des matériaux d'emballages plastiques à usage courant (en remplacement du Poly-Ethylène, du PolyPropylène et du PolyVinyleChloride). Ils ne peuvent pas encore remplacer tous les types de plastiques, notamment les plastiques permettant d'avoir des DLC longues, car ils n'ont pas encore la même solidité et durabilité que les plastiques traditionnels, notamment en matière de barrières à l'oxygène ou à la lumière.

La recherche scientifique est aujourd'hui tournée principalement vers l'amélioration des rendements de production des bioplastiques afin de les rendre financièrement plus attractifs. En effet, les bioplastiques sont entre 1,5 et 4 fois plus chers que les polymères conventionnels. Cependant, ces prix ne tiennent pas compte des coûts de recyclage, des tris et des écotaxes, autant d'éléments à prendre en compte lorsque les industriels utilisent des plastiques non biodégradables. De plus, cette différence de prix va aller en s'amenuisant dans la mesure où elle est due principalement au coût de R&D (qui représente aujourd'hui en moyenne 30% des coûts fixes de production), inversement proportionnel aux quantités produites ; et d'un autre côté, les énergies fossiles vont, en disparaissant, rendre les polymères classiques de plus en plus chers.

Parallèlement à cela, l'utilisation de bioplastiques fabriqués à partir de matières végétales devrait permettre de nouveaux débouchés, notamment pour les produits agricoles comme le maïs et la pomme de terre, le bémol à apporter étant la disponibilité des terres cultivables, celles-ci devront en effet être partagées entre les cultures « alimentaires » et « non alimentaires ».



ALCIMED (www.alcimed.com) est une société de conseil et d'aide à la décision appliqués aux sciences de la vie et à la chimie. Elle traduit les avancées scientifiques et technologiques en positionnements stratégiques, en innovations marketing et en résultats économiques. Spécialisée en 1993 dans les biotechnologies, ALCIMED a progressivement étendu son activité d'aide à la décision aux sciences de la vie et à leurs secteurs d'application (santé, agroalimentaire, cosmétique) ainsi qu'à la chimie et aux matériaux. ALCIMED s'appuie sur une équipe de 100 ingénieurs, biologistes et chimistes de très haut niveau, dotée d'une double compétence scientifique et économique - financière, capable de prendre en charge des missions extrêmement variées (études de marché, analyses stratégiques, Business Plans, Business Development, valorisation...), à la frontière entre la R&D et le business.

Luxber
Maquinaria

"Des machines pour la fabrication d'emballage plastique"

Teenopet 1000/2000/3000/4000 jusqu'à cavités, de 200 cc jusqu'à 10 litre :

- actionnement par servomoteurs
- réutilisation de l'air haute pression pour la basse pression et pour la manœuvre de la machine
- refus de préformes et emballages défectueux
- livraison ordonnée d'emballages

LUXBER S.L.
Avda- Azorin, 34-36
03440 - IBI (Alicante - ESPANA)
Tél. +34 966 55 40 90 / Fax: +34965 55 38 61
Web : www.luxber.com E-mail : luxber@aju.es



QUIZ...

Les entreprises vous parlent d'elles

Alcan Packaging, des solutions d'emballages flexibles pour accompagner vos ambitions

Leader européen de l'emballage flexible pour produits laitiers, nous offrons à nos clients une gamme complète de solutions d'emballage pour répondre à leurs besoins sur les marchés des **yaourts et spécialités laitières, lait, fromages** (pâte molle, dure ou fromage fondu) et **beurre**.



Nos spécialités sont les **films d'operculages** barrières, pelables, indéchirables ou refermables, à base plastique ou papier, avec ou sans aluminium, livrés en bobine ou en **opercules pré-découpés**, les **emballages fromagers** (sous-vide, sous MAP, emballage respirant, aluminium laqué), les **sachets stand-up** personnalisés pré-formés ou en bobine et les stickpacks.

Nous nous engageons à accompagner la croissance de nos clients

- A l'international grâce à notre implantation dans le monde entier
- En proposant des solutions personnalisées en termes de service, d'expertise technique, d'innovation et de maîtrise des coûts pour satisfaire leurs attentes et être le partenaire de leur succès.

Pour plus d'information concernant Alcan Packaging et ses produits, visitez notre site www.alcanpackaging.com ou écrivez à : info.dairy@alcan.com

Pour répondre à la tendance du nomadisme, des produits à emporter partout

Top peel® et Sleeve pour les bouteilles

Top peel® est une gamme de films d'operculage, pelable, à base aluminium coextrudé, scellable sur bouteilles HdPE, PP ou PET qui garantit excellente barrière. Pour décorer les bouteilles, aux formes les plus complexes, le manchon à base PVC, OPS et PET se rétracte sous l'effet de la chaleur et épouse ainsi la forme du contenant, tout en respectant les proportions du graphisme.



Le Stickpack

Le Stickpack est un sachet monodose qui propose à la fois une ouverture facile et complète grâce à une pré-découpe repérée, une protection parfaite structure haute barrière à base d'aluminium et une impression en héliogravure qui rend le produit très attractif.

Pelaseal®

Précurseur dans le domaine des opercules refermables, Alcan Packaging propose une gamme de films d'operculage et de thermoformage garantissant une refermeture de haut niveau.

Pelaseal permet d'ouvrir facilement l'emballage, de déguster le fromage en tranches, en boule ou en bloc en consommation fractionnée, de refermer l'emballage et de l'emporter!



Virgilio vient de gagner le premier prix CIBUS 2006 en Italie grâce au film Pelaseal®II de Alcan Packaging.



La gourde

Un sachet stand-up pré-formé ou livré en bobine, à base plastique ou aluminium, avec un bouchon central ou latéral pour une ouverture et une refermeture faciles, conditionné en remplissage ultra propre ou aseptique. Ludique et pratique, la gourde peut être emportée partout et consommée à tout moment de la journée.



La gestion des ressources en eau Un enjeu majeur pour la recherche

➤ **Entretien Dr. Jean-Yves Jamin**

**Directeur-adjoint de l'UMR Gestion de l'eau, acteurs, usages
CIRAD – Montpellier**

Agroligne : *La gestion optimisée des ressources en eau est un des défis et des axes de recherche majeurs du CIRAD, ou en est la recherche dans ce domaine ?*

Dr. Jean-Yves Jamin : Nous travaillons actuellement sur plusieurs axes, à partir de notre point de départ qui est l'agriculture (la gestion optimisée des ressources en eau). L'eau est une ressource vitale pour plusieurs pays, où il est impossible de pratiquer une agriculture productive sans irrigation, car les pluies sont insuffisantes. Dans tous les milieux tropicaux et méditerranéens ces questions se posent, et aujourd'hui elles se posent d'une nouvelle façon parce que l'agriculture est en concurrence avec d'autres secteurs pour le partage de l'eau. Il y a 20 ans, la question était simple : comment produire plus avec toute l'eau disponible ; aujourd'hui la question est plutôt comment produire avec l'eau qui reste disponible pour l'agriculture, car les autres secteurs sont de plus en plus demandeurs d'eau. Ces secteurs sont de plus en plus prioritaires parce que leur poids politique, économique et social est de plus en plus important. L'alimentation en eau potable pour la population est partout une priorité absolue, mais d'autres secteurs sont parfois aussi importants, car plus productifs que l'agriculture en termes de valorisation économique du m³ d'eau (industrie, mines, tourisme...).

Nos recherches portent sur des milieux très variés. Nous travaillons beaucoup en Afrique : au Maghreb, en Afrique de l'ouest et en Afrique du sud, sur les grands fleuves africains comme le fleuve Niger ou le Limpopo. Mais aussi en Amérique latine : au Brésil, où il y a des zones très sèches, en Asie - en Indonésie, au Vietnam et en Thaïlande, où les climats sont moins secs mais où les densités de population sont très fortes et où il y a donc une forte pression sur les ressources en eau. Nous travaillons également dans des contextes insulaires : les îles du Pacifique, La Réunion, ou Mayotte, où les bassins versants sont très petits et où il n'y a pas de possibilité d'avoir accès à des ressources en eau extérieures.

Au Maghreb, nous avons surtout des projets régionaux qui associent les 3 pays (Maroc, Algérie, Tunisie) car ces trois pays sont dans des contextes climatiques et démographiques proches, donc beaucoup de problématiques sont communes aux trois pays.

Agroligne : *Dans les pays du Maghreb le secteur de l'agriculture irriguée est le premier consommateur en eau, ce qui explique le grand défi pour ces pays d'une gestion optimisée de cette ressource; vous êtes d'ailleurs partenaire du projet SIRMA (systèmes irrigués au Maghreb), pouvez vous nous dire un mot sur ce projet ?*

Dr. Jean-Yves Jamin : Le projet SIRMA vise à travailler sur la durabilité des systèmes irrigués au Maghreb, car d'un côté il y a des problèmes qui se posent du fait des difficultés croissantes d'accès à l'eau, d'un autre côté, il y a des reconversions qui se font parce que ces pays ont des économies qui s'insèrent de plus en plus dans le système économique mondial qui impose d'avoir de moins en moins de subventions et de supports directs à la production ; or l'irrigation est un secteur qui demande beaucoup d'investissements, et dans lequel l'Etat était donc très présent ; aujourd'hui les Etats se désengagent et les agriculteurs ainsi que les organisations professionnelles agricoles et le secteur privé doivent prendre le relais. La question de la durabilité se pose aussi de façon particulière dans les climats arides, car il y a un risque important de salinisation des sols, liée à deux aspects : d'une part, comme il y a plus d'évaporation que d'infiltration, le sel remonte à la surface, et d'autre part on peut avoir des ressources en eau (des nappes) elles-mêmes salées ; il faut donc arriver à gérer cette salinité.

Agroligne : *Entre les stratégies d'économies en eau dans ces pays et leur mise en œuvre réelle, les contraintes technico-socio-économiques font toujours obstacle. Quel rôle peut jouer la recherche à ce niveau ?*

Dr. Jean-Yves Jamin : le rôle de la recherche est de diagnostiquer les problèmes et de proposer des voies de solutions possibles, en mettant en évidence les conséquences des choix qui sont ou seront faits, de façon à ce que les décideurs politiques puissent prendre leurs décisions en toute connaissance de causes ; la recherche met également l'accent sur les risques qu'il peut y avoir si des stratégies sont mises en place dans la précipitation ; par exemple, sur la question du désengagement de l'Etat, si le secteur privé n'est pas suffisamment préparé pour prendre le relais, il y a un risque qu'il ne puisse pas jouer un rôle très actif ou que les plus petits producteurs soient

rapidement éliminés de la concurrence. De la même façon si les organisations professionnelles agricoles ne sont pas accompagnées et préparées, elles risquent de ne pas être prêtes pour les rendez-vous qui leur seront imposés par les Etats ou les bailleurs de fonds. Le rôle de la recherche est bien d'alerter sur les risques et de proposer des solutions techniques, économiques et sociales, mais les décisions reviennent toujours au pouvoir politique et aux acteurs locaux.

Agroligne : Intégrer l'agriculteur dans le dialogue s'est avéré un concept efficace dans de nombreux pays. L'approche participative a-t-elle fait ses preuves dans les pays du Maghreb ?

Dr. Jean-Yves Jamin : L'approche participative est devenue indispensable parce que si les agriculteurs ne sont pas impliqués dans les décisions, il y a peu de chances que ça aboutisse à de bons résultats. Mais elle n'est pas suffisante, parce qu'il y a une certaine naïveté, parfois, à penser qu'il suffit d'impliquer les paysans pour que les choses marchent. Mais cette implication ne résout pas tous les problèmes, l'approche participative n'est qu'une composante, importante et indispensable des démarches de développement. Il faut qu'il y ait un accompagnement technique, économique et social des agriculteurs. Ceux-ci doivent se sentir impliqués, mais ils doivent aussi sentir qu'il y a un vrai dialogue avec les autres niveaux de décision. Enfin, l'approche participative ne doit pas concerner uniquement les agriculteurs, elle doit aussi concerner tous les autres acteurs du milieu agricole y compris les cadres des ministères de l'agriculture ou des grands offices d'irrigation, pour que eux aussi intègrent cette nouvelle façon de travailler et puissent mieux dialoguer avec les paysans.

Agroligne : En France, avec la grande densité de son réseau hydrographique, peut-on affirmer qu'il y a une politique efficace de gestion de l'eau ?

Dr. Jean-Yves Jamin : Dans la politique de gestion de l'eau en France on retrouve deux éléments : les épisodes climatiques de sécheresse que nous avons connus ces dernières années, et le fait que l'agriculture est souvent pointée du doigt comme un secteur qui utilise mal l'eau. L'agriculture est en fait visée pour deux raisons : la pollution des nappes dans certaines régions (par les nitrates), et une grande consommation d'eau pendant les situations de pénuries pendant l'été. Les agriculteurs de leur côté considèrent avoir une certaine priorité puisqu'ils pratiquaient l'irrigation bien avant que les autres secteurs n'aient autant besoin d'eau. Mais cela n'est pas tout à fait vrai partout, car si l'irrigation est ancienne en France dans le sud, elle est beaucoup plus récente au centre et au nord, et s'est développée à un moment où les ressources en eau commençaient déjà à être plus limitées. L'agriculture irriguée est donc soumise à des pressions très fortes en France actuellement. Faire évoluer la demande en eau de l'agriculture n'est pas facile, car il faut passer d'une agriculture irriguée à laquelle on demandait avant tout d'être

très productive à d'autres systèmes et d'autres cultures qui demandent moins d'eau. Mais les impératifs du marché demeurent : il faut trouver des cultures qui soient certes productives et peu gourmandes en eau mais aussi qui puissent se vendre. Et tout ceci dans le contexte de la réforme de la Politique agricole commune, la PAC européenne. Les problèmes à résoudre sont donc importants et nous n'avons pas encore toutes les solutions. Ce qui est sûr, c'est que l'agriculture française va falloir s'habituer à avoir moins d'eau, et donc à faire des choix de cultures et de saisons de cultures, qui tiennent compte de cette limitation des ressources. Mais ces contraintes se retrouvent aujourd'hui dans de nombreux pays.

Agroligne : Quel est votre sentiment en tant que chercheur sur le devenir de cette ressource vitale, dans un contexte d'incertitude climatique, notamment dans le pourtour méditerranéen ?

Dr. Jean-Yves Jamin : Nous étions dans une situation, des années 50 aux années 90, de développement des ressources en eau et des infrastructures qui vont avec ; aujourd'hui nous nous apercevons que nous avons mis en valeur l'essentiel des opportunités, il n'y a plus beaucoup de possibilités techniques pour faire de nouveaux grands barrages où pour trouver de nouvelles ressources en eau, les nappes qui existent étant déjà largement exploitées. Il va donc falloir nécessairement s'adapter aux ressources qui sont disponibles, sachant que maintenant l'agriculture doit de plus partager ces ressources avec d'autres secteurs. On peut imaginer avoir quelques répit, par exemple en Algérie, où une partie de l'eau qui servait autrefois à l'irrigation de la plaine de la Mitidja est utilisée pour l'alimentation en eau potable d'Alger, et n'est plus disponible pour l'agriculture irriguée ; si on met en place un certain nombre d'usines de désalinisation de l'eau de mer pour produire de l'eau potable, comme c'est en projet, cela pourra alléger la pression sur l'agriculture ; mais on ne peut pas imaginer, aujourd'hui, dessaler de l'eau de mer pour irriguer, car c'est assez coûteux ; ce coût acceptable pour l'eau potable, mais pas pour l'agriculture irriguée. On est donc condamné, au moins à court et moyen terme, à mieux utiliser, à mieux valoriser, les ressources disponibles.

Agroligne : un dernier mot, peut-être une note d'espoir ?

Dr. Jean-Yves Jamin : Tout les constats sur la limitation des ressources et la nécessité de s'y adapter peut paraître un peu pessimiste. Mais pourtant, il y a bien sûr aussi des notes d'espoir : En effet, une des caractéristiques des systèmes irrigués notamment au Maghreb, est leur dynamisme ; des problèmes, il y'en a toujours eu, des révolutions agricoles aussi, et à chaque fois les agriculteurs ont su s'adapter, en innovant, en adoptant de nouvelles façon de produire. Ce nouveau défi auquel ils doivent faire face, partager l'eau, mieux la valoriser, ils s'y adapteront aussi, car ces agriculteurs ont une grande capacité d'innovation, de modernisation, et d'adaptation à de nouveaux contextes. On peut donc être raisonnablement optimiste de ce côté.

SIAAM 2007

سيام 2007

Salon International de l'Agroalimentaire et de l'Agro-industrie du Maroc



Du 14 au 17 Février 2007
Parc des Expositions de l'Office des Changes Casablanca

Organisation



Sponsor Officiel



Support Officiel



Partenaire presse



Partenaires



TOULOUSE

IEC FRANCE

87, avenue des Pyrénées
31240 L'Union, France
Tél. : +33 (0) 5 34 27 18 83
Fax : +33 (0) 5 34 27 18 94
sales@eme-france.com
www.eme-france.com

CASABLANCA

IEC MAROC

62, bd d'Anfa, Angle Bd My Youssef
Casablanca, Maroc
Tél. : +212 (0) 22 47 06 00
Fax : +212 (0) 22 47 06 01
siaam@eme-morocco.com
www.siaam-morocco.com

Enjeux et contraintes liés à la modernisation de l'agriculture irriguée dans les pays du maghreb

Source : CIRAD

Chef de Projet : Dr. Jean-Yves Jamin

Directeur-adjoint de l'UMR Gestion de l'eau, acteurs, usages
CIRAD – Montpellier

Dans les pays méditerranéens, en particulier les pays du Maghreb, l'agriculture irriguée représente à la fois la principale utilisation de ressources en eau limitées et un déterminant essentiel du développement économique et social des zones rurales. Les politiques publiques sont présentées et analysées en fonction de différents enjeux comme le devenir des petites exploitations familiales, la promotion des techniques modernes d'irrigation, la préservation des ressources naturelles et la participation des usagers agricoles de l'eau. Des voies d'amélioration sont proposées.

Les stratégies nationales des pays du Maghreb sont caractérisées par la mise en œuvre progressive de politiques de contrôle de la demande en eau afin de pallier à des tensions croissantes sur la ressource. La Gestion de la Demande en Eau (GDE) consiste en l'ensemble des interventions et systèmes d'organisation que les sociétés et leurs gouvernements peuvent mettre en œuvre pour accroître les efficacités techniques, sociales, économiques, institutionnelles et environnementales.



Complémentaire aux politiques de l'offre, c'est-à-dire l'accroissement des ressources exploitables, la GDE vise à réduire les pertes physiques et économiques, et à mieux satisfaire les demandes sociales, économiques et environnementales des générations actuelles et futures. Sa mise en œuvre s'appuie sur une panoplie d'outils techniques, économiques et institutionnels

qu'il convient d'adapter à chaque situation. Cette politique vise deux aspects indissociables dans la pratique : Une diminution des volumes consommés ; et une meilleure valorisation de l'eau (PNUE/PAM/Plan bleu, 2003). Des lacunes variées frappent généralement la connaissance et les prévisions des demandes en eau d'incertitudes à des degrés divers suivant les pays et les secteurs, particulièrement celles des demandes du secteur de l'irrigation, pourtant prédominantes en quantité. Les données disponibles sont donc à considérer avec prudence (Margat, 2002).



Ces différentes mesures techniques, économiques et institutionnelles appliquées à l'agriculture ont été examinées dans le cadre du projet européen INCO-WADEMED :

« Base de connaissance pour la gestion de la demande en eau dans les pays méditerranéens » au cours de séminaires organisés à Rabat (Maroc) en avril 2004 sur la modernisation de l'agriculture irriguée (Hammani et al, 2004), à Sousse (Tunisie) en novembre 2005 sur les instruments économiques (Bachta, 2005) et à Cahors (France) en novembre 2006 sur les arrangements institutionnels. Dans cet article, nous présenterons d'abord la situation des ressources en eau et des politiques publiques de gestion de la demande en eau agricole au Maroc, en Algérie et en Tunisie. Nous analyserons ensuite les principales difficultés liées à la mise en œuvre de ces politiques avant de suggérer différentes voies d'amélioration.

..... Maroc : la priorité aux investissements

Le Maroc dispose de ressources en eau relativement importantes. Depuis les années 60, les politiques hydrauliques sont principalement guidées par d'importants investissements publics pour la mobilisation de cette ressource et le développement de l'irrigation (Gueddari, 2004). Entre 1967 et 2001, 43 à 77% des investissements publics annuels ont été dédiés à l'agriculture. Ils ont permis l'édification d'une centaine de barrages, la réalisation de 13 ouvrages de transfert d'eau et l'aménagement ou la réhabilitation de 682600 hectares de grands périmètres d'irrigation. Cette politique d'investissement public s'est accompagnée de différentes mesures d'ordre institutionnelles, techniques, tarifaires et éducatives dont les principaux acquis sont l'amélioration de l'efficacité opérationnelle des Offices Régionaux de Mise en Valeur Agricole (ORMVA), la création des associations des usagers des eaux agricoles (AUEA), le réajustement tarifaire de l'eau et le soutien financier à l'adoption des techniques modernes d'irrigation. L'irrigation représente 11% de la superficie agricole, 45% de la valeur ajoutée et 75% des exportations de produits agricoles.



Cette politique se poursuit par un plan d'économie d'eau de 400 millions de m³/an et la prise en compte de l'environnement par la maîtrise du lessivage des engrais et de l'exploitation des nappes. A plus long terme, l'économie d'eau représente un intérêt stratégique par la conversion à l'irrigation localisée au rythme de 20000 ha/an avec un objectif à terme de 450000 ha, mais aussi l'amélioration des techniques traditionnelles d'irrigation gravitaire. Les rapports entre l'état et la paysannerie constituent un facteur central des dysfonctionnements dans les périmètres irrigués marocains (Errahj et al, 2005). En 1969, l'état a promulgué le code des investissements agricoles pour encourager les agriculteurs à moderniser leur exploitation et à augmenter la productivité agricole. En contrepartie d'intrants subventionnés et de crédits, ils paient une redevance d'eau et doivent suivre les plans d'assolements fixés par l'état qui est aussi responsable de tous les équipements. Ces conditions nouvelles n'ont pas été négociées avec les agriculteurs qui se sont retrouvés contraints

par un réseau serré d'obligations. La mise en oeuvre du programme d'ajustement structurel a ensuite amené les pouvoirs publics à se désengager et à adopter la gestion participative comme modèle sans que les organisations professionnelles et associations d'usagers soient en mesure de combler le vide institutionnel ainsi créé.



En 1994, la libéralisation des assolements offre aux agriculteurs un choix de cultures libre mais fortement contraint par certaines situations de crise hydraulique, ou la disposition d'aménagements conçus pour les grandes cultures et ne pouvant satisfaire la demande des agriculteurs. L'accès à l'eau est ainsi favorisé pour ceux qui ont les moyens d'acquérir des équipements individuels, notamment pour l'exploitation des eaux souterraines, tandis que la situation des exploitations familiales reste peu compatible avec l'accès au crédit et la réalisation d'investissements. Une plus large autonomie des ORMVA est envisagée même si la plupart reste financièrement dépendant de l'état.



Alger

DJAZAGRO

**5^e Salon International
Réservé aux professionnels**

5^e édition

Événement clé pour l'Agroalimentaire, la Boulangerie, Pâtisserie, Restauration & Hôtellerie



Algérie

16-19 Avril 2007

PALAIS DES EXPOSITIONS - SAFEX

POUR TOUTE INFORMATION :

Tél. : +33(0)1 49 09 61 41 - Fax : +33(0)1 49 09 64 10
E-mail: contact@djazagro.com - www.djazagro.com

Algérie : le retard du secteur hydro-agricole

Le secteur hydro-agricole algérien fait face à de grandes difficultés d'ordre technique, financier et organisationnel (Benmouffok, 2004 ; Guemraoui et Chabaca, 2005). En 2001, l'inventaire du patrimoine a relevé une superficie équipée pour l'irrigation de 173 000 ha, dont moins de 100 000 ha (58 %) considérés comme irrigables et moins de 40 000 ha (23 %) réellement irrigués ces vingt dernières années. Les volumes distribués depuis 1984 n'ont pas dépassé 40 % des besoins (de 30 à 70% selon les périmètres). L'efficacité des systèmes est de l'ordre de 50% en raison de la dégradation alarmante des infrastructures par manque d'entretien. Les dotations en eau se voient très souvent limitées en raison de l'insuffisance des ressources exploitables et du caractère prioritaire de l'eau potable et des usages industriels. La tarification est fixée par voie réglementaire. Le faible prix de l'eau consommée à usage agricole (de 1,00 à 1,25 DA/m³ depuis 1998) a favorisé les gaspillages et est à la source des problèmes de maintenance des infrastructures. Depuis, les coûts d'exploitation ont beaucoup augmenté, notamment l'énergie électrique et les salaires. En janvier 2005, le prix de l'eau a été fixé à 2,50 DA/m³. Les périmètres d'irrigation ont été gérés par les Directions de l'hydraulique de Wilaya, puis concédés en 1984 à des Offices de périmètres d'irrigation (11 en 2005) dont la tutelle est assurée selon leur taille, soit par le ministère des Ressources en eau (5 offices nationaux), soit par la wilaya. En 2005, l'agence nationale de réalisation et de gestion des infrastructures hydrauliques pour l'irrigation et le drainage (AGID), a été chargée de la remise à niveau de ce secteur et de sa relance.



Une nouvelle réforme de ce secteur apparaît cependant indispensable et fortement souhaitée par l'ensemble des acteurs. Un nouvel organisme, l'Office national pour la grande irrigation et le drainage (ONID), se mettra en place en récupérant les attributions et les moyens de l'AGID et des 5 offices nationaux qui seront dissous. Une plus forte participation des divers usagers est recherchée. Elle doit se refléter dans les équilibres financiers des différents services liés à l'eau par la recherche d'une tarification plus adaptée. Les ambitions de l'état restent très élevées. Aussi est-il projeté de parvenir à 380 000 ha équipés en



2009 et d'améliorer la disponibilité en eau permettant l'irrigation optimale d'au moins 200 000 ha. Le potentiel aménageable sur les vingt prochaines années est estimé à 1 million d'hectares dont 50% de PGH (besoins annuels en eau de 3100 Mm³), 24% de PMH (1150 Mm³) et 26% de périmètres sahariens sur nappe fossile (4155 Mm³). Toutefois, compte tenu des ressources réellement disponibles et du rythme de réalisation bien plus modeste jusqu'à présent que dans les prévisions, on peut s'interroger sur la faisabilité d'un tel programme. Plus pragmatiquement, les priorités affichées sont une meilleure gestion et valorisation des équipements existants en concentrant les investissements sur les périmètres les plus prometteurs. Il est ainsi attendu pour 2008 : une augmentation de l'efficacité des réseaux de 50 % à 80 %, une augmentation jusqu'à 150 000 ha des superficies irriguées dans les grands périmètres et une amélioration du comptage et de la facturation pour faire passer les taux de recouvrement des coûts de 50 % à plus de 90 %.



.....Tunisie : une politique précoce de gestion de la demande en eau agricole

La Tunisie ne dispose que de faibles ressources exploitables inégalement réparties de sorte que les régions du centre et du sud sont fortement dépendantes des eaux souterraines. Les volumes extraits des nappes (750 Mm³/an à l'échelle nationale) excéderaient déjà les ressources exploitables (Treger, 2002). De plus, seules 50% des ressources exploitables présentent une salinité inférieure à 1,5 g/l et peuvent être utilisées sans aucune restriction. La Tunisie a engagé précocement une politique d'économie d'eau dont le résultat essentiel est une stabilisation à l'échelle nationale de la demande en eau d'irrigation depuis une dizaine d'années (Al Atiri, 2004). Elle repose essentiellement sur un système d'incitations financières pour la promotion d'équipements et de technologies économes en eau conjugué à un système d'incitation tarifaire à la rationalisation de l'usage de l'eau en agriculture, et sur la participation des usagers à la gestion de l'eau.



Dès 1987, une augmentation progressive de la tarification a été introduite dans les périmètres publics irrigués, jusqu'à la couverture totale des dépenses d'exploitation. En 1991, une tarification calculée à la surface irrigable et au mètre cube consommé est mise en place en vue d'intensifier les systèmes culturaux et de résoudre les problèmes de maintenance. En 1995, un programme national d'économie d'eau (PNEI) est adopté et des encouragements financiers sont proposés pour l'adoption de techniques économes en eau. En 2003 dans les périmètres publics irrigués de petite et moyenne hydraulique, le taux de recouvrement moyen est de 100 % (variant de 91 à 124 %). Les investissements publics ont d'abord engendré une explosion des superficies des périmètres publics irrigués, et 13 offices de mise en valeur agricole (OMIVA) ont été créés entre 1958 et 1980. En 1987, tous les aspects ayant trait au développement agricole ont été décentralisés.

En 1990 la décentralisation a été étendue à la gestion des périmètres irrigués ; les OMIVA ont été dissous et leurs fonctions fusionnées avec celles des Commissariats Régionaux au Développement Agricole (CRDA). Les textes réglementaires relatifs aux Associations d'Intérêt Collectifs (AIC) ont été révisés et des cellules d'encadrement ont été créées au sein des CRDA en 1991. Depuis 1995, l'amélioration des réseaux collectifs d'irrigation a permis de transférer les périmètres irrigués aux associations d'usagers dans de bonnes conditions d'exploitation. En 1999, les AIC évoluent en Groupements d'Intérêt Collectif (GIC) sous contrat avec les CRDA et de nouvelles réglementations les obligeront à évoluer en groupements de développement agricole (GDA) au mandat étendu d'ici à la fin 2007. Parmi plus de 1000 GIC sur près de 150 000 ha dans les périmètres publics d'irrigation en 2004, un quart est jugé performant, la moitié nécessite encore l'encadrement des CRDA, et un quart reste encore subventionné par l'état. L'état poursuit un objectif de modernisation de 90 % des 400 000 ha irrigués à l'horizon 2006 (Al Atiri, 2005). A la fin de l'année 2004 une superficie totale de près de 300 000 ha, soit 77 % des 385 000 ha irrigués, a été équipée par du matériel permettant l'économie d'eau alors qu'elle n'était que de 24 % en 1990. Elle est répartie en 95 000 ha équipés en système gravitaire amélioré ; 105 000 ha en irrigation par aspersion et 100 000 ha en irrigation localisée. Grâce à ces équipements, l'efficacité globale des irrigations a été améliorée de 25%. Ces gains n'ont pas induit de modifications significatives des consommations en eau, mais plutôt une amélioration du revenu des agriculteurs. Les périmètres privés, notamment les grandes exploitations maîtrisant totalement leurs ressources en eau, ont progressé le plus rapidement. Les périmètres irrigués ne représentent que 7% de la SAU mais contribuent à 35% de la valeur totale de la production agricole et à 20% des exportations. Des ob-



jectifs ambitieux ont été fixés à échéance de 2009 pour l'extension des techniques d'économie d'eau qui devraient couvrir 100 % des superficies irriguées, l'augmentation du taux de réutilisation des eaux usées traitées jusqu'à 50 % tous usages confondus, et l'intensification du secteur irrigué dont la contribution devrait atteindre 50 % de la valeur totale de la production agricole.

.....Une prise en compte insuffisante des petites exploitations agricoles familiales



La mise en œuvre des politiques de gestion de la demande en eau, mais aussi l'équilibre financier des organismes gestionnaires rendu nécessaire par le niveau élevé d'endettement des états, supposent d'agir sur le tarif de l'eau dont l'augmentation peut menacer la viabilité des exploitations agricoles irriguées. La solution tient pour une large part à une meilleure valorisation agricole de l'eau pour laquelle une importance marginale de progression subsiste,

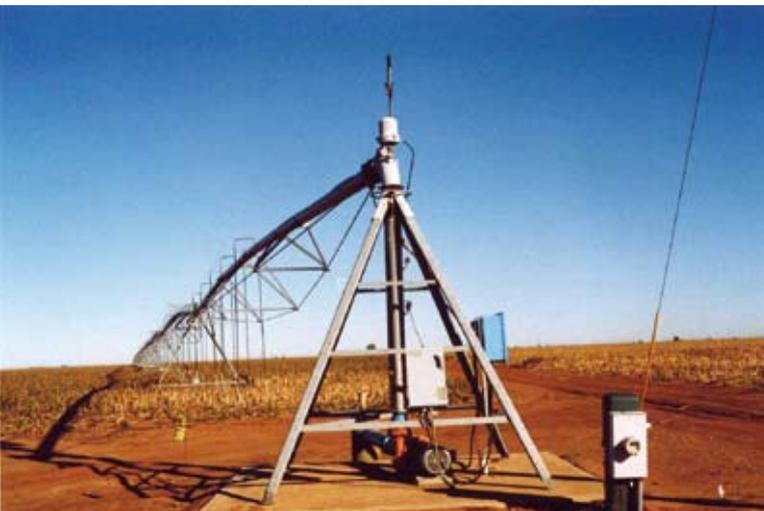


y compris en condition limitée d'offre en eau d'irrigation. Les petites exploitations agricoles familiales, majoritaires dans les pays du Maghreb, apparaissent comme les plus menacées par ces évolutions. Le morcellement des exploitations, l'insécurité foncière et la place croissante des modes de faire valoir indirects sont au cœur de nombreux blocages. Elles ne bénéficient que d'un faible niveau de formation et n'ont généralement pas la structure suffisante pour accéder aux crédits ou aux subventions, et pour investir. La portée sociale des politiques de modernisation reste limitée car ce sont principalement les grosses exploitations qui bénéficient des aides publiques, souvent en dehors des aménagements collectifs. C'est notamment le cas de l'irrigation localisée qui n'apparaît pas toujours comme la solution la plus adaptée à la technicité de ces exploitations. Les meilleures productivités agricoles, en particulier sous irrigation localisée, sont principalement réservées à des cultures à forte valeur ajoutée sur des marchés contraignants vis-à-vis desquelles elles sont mal armées. L'exploration de l'efficacité et de l'impact attendus de différentes mesures s'effectue généralement sur la base d'hypothèses peu argumentées sur la diversité des exploitations. L'obtention de telles informations, leur réactualisation régulière et leur mise à disposition des gestionnaires et des décideurs apparaissent comme une nécessité. La modernisation des moyens de production suppose des mesures d'accompagnement spécifiques à destination des petites exploitations agricoles familiales, notamment en matière de formation ou d'instruments financiers. Mais de très nombreuses questions, telles que l'accès aux marchés ou la préservation des ressources naturelles, ne peuvent être traitées uniquement au niveau de l'exploitation et requièrent une approche plus globale et des formes d'organisation appropriées.

....Un succès relatif de la modernisation des techniques d'irrigation

Les performances des systèmes irrigués sont souvent dépendantes d'un manque de fiabilité de la fourniture d'eau dans les aménagements collectifs. Malgré le souci d'équité des gestionnaires, le service de l'eau répond souvent mal aux besoins des usagers : réduction des volumes alloués, tour d'eau ou débit inadapté aux cultures, distribution irrégulière, défaillances... parfois générateur de difficultés de recouvrement. Alors que la diversification recherchée des assolements entraîne une demande plus complexe à satisfaire, les dotations restent encore souvent tributaires d'une organisation rigide, voire du choix « imposé » de certaines cultures. Les exploitants réagissent alors par une exploitation anarchique du système de distribution d'eau contribuant à aggraver les dysfonctionnements, ou en diversifiant les modes d'accès à l'eau lorsqu'ils le peuvent, notamment par des prélèvements dans les nappes. Les difficultés sont accentuées par le manque de maintenance régulière des installations et des pertes importantes dans les réseaux de distribution. Elles peuvent être liées à une politique tarifaire

inadaptée privant les gestionnaires des moyens financiers nécessaires, ou à l'absence d'outils d'aide à la planification des travaux de maintenance permettant d'anticiper ces dégradations.



Dans les aménagements collectifs, la reconversion des systèmes gravitaires vers l'irrigation localisée s'accompagne le plus souvent de l'adaptation des réseaux de distribution ou de la mise en place de dispositifs de stockage qui accroissent sensiblement le coût de l'investissement. Les gains de productivité se sont généralement traduits par une augmentation des superficies cultivées et de la production tandis que la consommation d'eau ne diminue pas ; il semble dès lors plus pertinent de raisonner en terme de valorisation plutôt qu'en terme d'économie d'eau, et ce en cohérence avec la stratégie des agriculteurs. Mais cette technique reste difficile à maîtriser, notamment par les petits agriculteurs, en raison de la qualité souvent médiocre des matériels et d'un déficit de formation des utilisateurs. L'amélioration des pratiques d'irrigation gravitaire reste dans de nombreuses situations une voie prometteuse. Dans tous les cas, la limitation des consommations reste principalement tributaire d'une tarification de l'eau dissuasive. La modernisation des techniques et pratiques d'irrigation doit prendre en compte tout l'environnement nécessaire sur un plan technique, économique, réglementaire ou commerciale. Elle serait ainsi facilitée par un renforcement des structures d'appui destinées à la sensibilisation des agriculteurs et à la diffusion de matériels et de pratiques adaptées. Elle gagnerait aussi à s'appuyer sur les associations d'usagers ou de petits groupes d'agriculteurs pour la conception, la réhabilitation ou la maintenance des aménagements, et permettant par exemple la mutualisation de certaines infrastructures comme les bassins de stockage ou l'évolution de structures foncières susceptibles de freiner les investissements.

Enfin, les politiques gouvernementales de subvention représentent un véritable investissement public, et mériteraient à ce titre d'être mieux évalués en terme de rentabilité financière mais aussi d'impact social et de préservation de la ressource.

...Des pressions croissantes sur les ressources en sol et en eau

Le développement de grands systèmes d'irrigation a pu favoriser un temps la remontée générale de la nappe, et impliquer des contraintes d'engorgement et une évolution défavorable de la salinité. Ces situations se rencontraient dans plusieurs grandes plaines irriguées comme la vallée de la Medjerda en Tunisie, la vallée du Chélif en Algérie, la plaine du Gharb et la plaine du Tadla au Maroc. Elles ont requis ou requièrent encore la mise en œuvre d'options techniques d'assainissement et de drainage, mais aussi une gestion adaptée de l'irrigation et la prise en compte des pluies hivernales. La tendance est aujourd'hui plutôt marquée par des restrictions pour l'utilisation d'eau de surface et le recours massif aux eaux souterraines, utilisées seules ou conjuguées. Leur utilisation est facilitée par l'amélioration des techniques et la baisse des coûts des forages et des pompages, et bénéficie souvent de revenus externes à l'exploitation et parfois d'aides de l'état. Elle permet aux agriculteurs un surcroît de souplesse dans le choix des assolements et la conduite des irrigations, et représente souvent une condition nécessaire à une amélioration des performances de l'exploitation. Mais la conséquence en est une baisse tendancielle préoccupante des nappes comme cela a pu être mis en évidence dans le Kairouanais en Tunisie, la plaine de la Mitidja en Algérie, ou la plaine du Tadla, du Haouz et du Souss Massa au Maroc. Cette situation nouvelle, et vraisemblablement durable, impose le développement de nouvelles approches pour une gestion durable des eaux souterraines. Le recours à l'eau de la nappe est susceptible d'induire des conséquences variables et antagonistes sur l'évolution de la salinité. D'un côté, l'augmentation de l'offre en eau permet d'accroître le lessivage tandis que les contraintes d'engorgement disparaissent. D'un autre côté, la qualité des eaux souvent médiocre peut pénaliser la productivité par un effet dépressif sur les rendements, un accroissement des charges d'exploitation ou un choix contraint de cultures tolérantes, ou encore conduire à une dégradation progressive des sols par sodisation.



Si la question de la vulnérabilité de la ressource en eau souterraine est aujourd'hui la plus préoccupante, la préservation de la qualité des eaux et des sols demeure un enjeu primordial en raison de la faible réversibilité des processus considérés. Avec le développement considérable de l'irrigation dans la période contemporaine, les impacts sur l'environnement sont devenus une contrainte majeure pour la durabilité de nombreux systèmes d'irrigation. Or on constate l'absence de véritables stratégies de gestion de l'environnement et d'un développement durable des périmètres irrigués. Les impacts environnementaux de l'irrigation sont indissociables des autres dimensions de la gestion durable des systèmes irrigués et doivent être intégrés aux politiques de modernisation et de gestion de la demande. La compréhension des situations et l'anticipation des évolutions passent par le développement et l'adaptation continue de dispositifs pérennes d'évaluation et de suivi couplant différents indicateurs dans les domaines hydraulique, agronomique, organisationnel et environnemental.

.....Un processus perfectible de participation des usagers agricoles de l'eau

Sous la pression internationale, les états et l'administration sont à la recherche de la participation de tous les acteurs pour améliorer l'efficacité des actions et réduire la part de leur budget consacré à ces activités. Cette participation se heurte à de nombreux problèmes liés en partie à l'histoire de la conception des périmètres et aux stratégies d'approche, à un accompagnement faible des expériences en cours à l'échelle locale et à une adhésion variable des populations (et des services de l'état) à ce mouvement « décrété par le haut ». Les associations d'usagers ont parfois été créées pour répondre aux besoins de l'administration sans participation effective à la gestion des périmètres irrigués. Les difficultés sont aussi liées à ce que les formes d'organisation cohérente ne correspondent pas toutes aux conditions requises de maille spatiale (le périmètre irrigué) ou d'assise sociale (les irrigants). Parfois les agriculteurs ne sont pas prêts à prendre l'initiative et à rechercher par eux-mêmes les solutions à leur problème. Enfin, un désengagement technique et financier de l'état est-il compatible avec les besoins de réforme et de modernisation ?



Le contexte appelle donc à l'élaboration de nouvelles règles collectives et formes de coordination entre les différents acteurs de la gestion des périmètres irrigués. Que des formes d'organisation aient préexistées ou pas, on peut s'interroger sur les conditions d'émergence de nouvelles organisations adaptées et à leur accompagnement dans les processus d'apprentissage et de concertation. Ces organisations pourraient répondre aux besoins des usagers agricoles de l'eau, non seulement pour la gestion de l'eau et la maintenance des aménagements, mais aussi éventuellement d'autres besoins partagés comme le positionnement par rapport au marché ou la maîtrise des évolutions territoriales à l'échelle locale. Ces évolutions passent aussi par une redéfinition du rôle de l'état et des modalités de participation des associations d'usagers et du secteur privé dans le cadre d'un nouveau partenariat. Le processus pourrait aboutir à la formulation de contrats de programme entre ces organisations et l'état, mais il doit être conduit progressivement et adapté aux contextes locaux. Une voie privilégiée porte sur la mise en place de systèmes d'information autour d'objectifs concrets et partagés pour stimuler et améliorer les processus de coordination entre acteurs.

.....Quelques voies d'amélioration des politiques publiques de modernisation et de gestion de la demande en eau agricole ?



Sous l'éclairage de ces diverses expériences, un certain nombre de suggestions sont formulées afin d'améliorer l'application des politiques publiques de modernisation et de gestion de la demande :

1. Compléter les politiques de gestion de la demande par une stratégie explicitement dédiée à l'amélioration de la productivité agricole de l'eau, et intégrant l'efficacité hydraulique, les performances des systèmes de culture et la valorisation des productions sur les marchés.
2. Reconnaître et renforcer le rôle des organisations professionnelles agricoles et du secteur privé dans le cadre d'un nouveau partenariat avec l'état.
3. Prendre en compte la diversité des situations par une variété suffisante de modèles techniques, y compris l'amélioration des modèles existants (irrigation gravitaire, ...).
4. Mettre en œuvre des dispositions spécifiques à destination des petites exploitations agricoles familiales. Leur influence reste déterminante dans la performance globale du secteur irrigué, sans parler des conséquences sociales si la viabilité de ses exploitations était menacée sur le court ou moyen terme.

5. Concevoir et mettre en œuvre les outils, procédures ou arrangements institutionnels permettant de répondre spécifiquement à chaque objectif particulier comme : la modernisation des aménagements et des techniques d'irrigation, la gestion collective des eaux souterraines, le développement d'outils d'aide à la gestion et à la maintenance des aménagements,...

6. Développer en particulier des systèmes d'information dans les périmètres irrigués pour une meilleure connaissance et un suivi des exploitations, l'évaluation et le suivi des performances et des impacts environnementaux, la stimulation des processus de coordination entre les acteurs et l'évaluation des politiques publiques.

....Par :

Marlet, Serge, CIRAD, INRGREF,
rue Hédi Karray, 2049 Ariana, Tunisie
Contact : serge.marlet@cirad.fr

Hammani, Ali,
IAV Hassan II, BP 6202 Rabat Instituts, Maroc
Contact : a.hammani@iav.ac.ma

Hartani, Tarik,
INA, sis Hacem Badi El Harrach, Alger, Algérie
Contact : t.hartani@ina.dz

Kuper, Marcel,
CIRAD, IAV Hassan II, BP 6202 Rabat Instituts, Maroc
Contact : marcel.kuper@cirad.fr

Zairi, Abdelaziz,
INRGREF, rue Hédi Karray, 2049 Ariana, Tunisie
Contact : zairi.abdelaziz@iresa.agrinet.tn

Reconvertir un système d'irrigation : Le pari difficile du périmètre irrigué du Tadla - Maroc

La maîtrise de la gestion de l'eau et la rationalisation de l'irrigation dans les grands périmètres irrigués sont les défis majeurs de la politique hydraulique du Maroc. Cette étude¹, réalisée dans le cadre du partenariat entre l'INRA Maroc et l'ICRA-Montpellier (Centre International pour la Recherche Agricole orientée vers le développement) avait pour principal objectif d'identifier des actions de recherche et de recherche développement au profit du Centre régional de la Recherche Agronomique du Tadla de l'INRA.

Le Périmètre irrigué (P.I) du Tadla, un des plus grands et des plus anciens périmètres du Maroc, connaît aujourd'hui encore, la prédominance de techniques d'irrigation gravitaires traditionnelles très peu efficaces (la robta). La diminution sensible des ressources hydriques et leur fluctuation, en fonction des conditions climatiques, où la sécheresse est devenue un phénomène structurel, ont imposé une nouvelle perception de l'irrigation dans le périmètre.



Ainsi, l'économie et la maîtrise de l'eau sont devenues les concepts de base de la politique de gestion de l'eau dans le périmètre. De grands efforts de modernisation de l'irrigation ont été consentis et de nombreux projets de recherche et de recherche-développement ont été menés dans le but d'améliorer l'efficacité de l'irrigation. Ils ont permis l'introduction de certaines techniques plus efficaces que la robta et ont donné lieu à beaucoup de recommandations.

Toutefois, dans la pratique, ces techniques n'ont pu être introduites de façon significative chez les agriculteurs ; la technique gravitaire traditionnelle continue d'irriguer 96% de la superficie du périmètre. A l'exception de l'irrigation localisée, dont le niveau d'adoption connaît un essor considérable, grâce notamment au programme de subventions publiques, toutes les techniques gravitaires améliorées ne semblent pas motiver les agriculteurs, ni les inciter à une meilleure gestion de l'eau à la parcelle.

L'étude a consisté en un diagnostic technique et socio-économique de l'irrigation dans le périmètre du Tadla, ce dernier étant conçu et aménagé, à l'origine, pour une irrigation gravitaire. Aujourd'hui encore, ce système d'irrigation peu efficace prédomine dans le périmètre. Les efforts de modernisation de l'irrigation par l'amélioration de son efficacité se heurtent à des contraintes techniques et socio-économiques.



Les systèmes de production sont basés sur les grandes cultures, dont les niveaux de rentabilité ne favorisent pas les investissements. La structure foncière dominée par les petites exploitations est fortement affectée par l'indivision. L'information sur les nouvelles techniques d'irrigation est insuffisante. L'accès aux financements (publics et bancaires) est très difficile pour certaines catégories d'agriculteurs. Ces données constituent, aujourd'hui les principales contraintes qui ralentissent la reconversion des systèmes d'irrigation actuels en des systèmes plus efficaces.

Une planification par scénario a permis d'élaborer, avec la participation de chercheurs et de développeurs travaillant dans le domaine de l'irrigation, un plan d'action de recherche et développement. Il a porté sur des thèmes relatifs aux contraintes actuelles à l'adoption des techniques d'irrigation efficaces et celles identifiées dans les scénarios de développement futur de l'irrigation comme des contraintes potentielles.

¹ Etude ICRA réalisée en 2003 par une équipe de chercheurs et développeurs : Zeineb EL BOUCHIKHI (Maroc), Ali Daoudi (Algérie), Zakia ABDELLAOUI (Algérie), Joachim BONKOUNGOU (Burkina Faso), Ibrahim KONAKE (Mali) et Pheareak CHINH (Cambodge).

Sous le haut Patronage
de son Excellence
ZINE EL ABIDINE BEN ALI
Président de la République
Tunisienne

Du 25 au 28 octobre 2007
au Parc des Expositions du KRAM



A.G. Parniers Tunisie

siamap

9^{ème} Edition - 9th Edition

Salon International de l'Agriculture, du
Machinisme Agricole et de la Pêche

Tunisie2007

الصالون الدولي للفلاحة و الآلات الفلاحية و الصيد البحري

International Show of Agriculture, Machinery and Fishing



Union Tunisienne de l'Agriculture et de la Pêche
Rue Alain Savary, Cité el Khadra 1003 Tunis
Tél : +216 71 800 800 / 71 281 283
Fax : +216 71 797 292 / 71 807 041
Site web : www.siamap.com.tn



25 - 28 octobre 2007
KRAM - Parc des Expositions

Salon International
de l'Agriculture,
du Machinisme agricole
et de la Pêche

International Show
of Agriculture,
Machinery
and Fishing

Fiche d'informations SIAMAP'2007

Lieu : Parc des Expositions, le Kram, Tunisie
Date : du 25 au 28 octobre 2007
Journées professionnelles : Les 25 et 26 octobre 2007
Journées grand public : Les 26, 27 et 28 octobre 2007
Horaire : 9h30 à 19h00 sans interruption
Périodicité : biennale / années impaires
Surface nette d'exposition : 15 000 m²
Halls : 1, 2 et 3
Nombre d'exposants : 400
Expositions d'animaux : Bovins, volaille, caprins, ovins, équidés, camélidés, autruches...
2 500 m² seront réservés à l'exposition d'animaux rigoureusement sélectionnés.
Ventes aux enchères, concours, présentations d'animaux, remises de prix par jury international.

Prestations Complémentaires

Service de navettes
Agence de location de voitures
Décorateur
Parkings gratuits
Restauration et cafétéria
Téléphones publics
Services photocopieurs/télécopieurs

Hébergement et Fret

Tarifs négociés pour exposants & visiteurs professionnels :
Sur une sélection d'hôtels
Sur les lignes Tunisaïr : 50% de réduction
Sur le fret aérien Tunisaïr : 50% de réduction
Sur le fret maritime CTN : 30% de réduction

Date limite d'inscription : 1^{er} septembre 2007

SIAMAP'2007 informations

Place : Exhibition Park of Kram, Tunisia
Date : 25th to 28th October 2007
Professional days : 25th, 26th October 2007
Public days : 26th, 27th, 28th October 2007
Schedule : From 9:30 am to 7:00 pm
Periodicity : Biennial / odd years
Exhibition net area : 15 000 m²
Hall : 1, 2, 3
Number of exhibitors : 400
Animals exhibition area : Bovine, poultry, caprine, sheep, equid, camel, ostrich...
2 500 m² dedicated to high standard selected animals.
Auctions, animal exhibitions, competitions, awards granted by International Jury.

Additional Services

Shuttles service
Rental cars agency
Designer
Free Parkings
Restaurant - Coffeeshop
Public Phones
Photocopies/Fax

Housing and Freight

Special rates for Exhibitors & Professionals Visitors :
On selected hotels
On TUNISAIR Airline airfares : 50% discount
On TUNISAIR Airline freight rates : 50% discount
On CTN freight seafare : 30% discount

Registration dead line : 1st September 2007



Pour plus d'informations, contactez Nedja Belhoula :
nedja.belhoula@u-t-a-p.com.
For further informations, please contact Nedja Belhoula :
nedja.belhoula@u-t-a-p.com

POUR PLUS D'INFORMATIONS

FOR FURTHER INFORMATIONS

Prière remplir ce coupon et renvoyer à l'UTAP par courrier ou fax / Please fill this coupon and send back to UTAP by mail or fax

Nom ou Raison sociale / Name or business name
Adresse / Address
Code postal / Zip code Ville / City Pays / Country
Tél. / Tel Fax
E-mail
Site web / Web site
Secteur d'activité / Activity sector
Premier responsable / Manager's name
Personne à contacter / Contact person

Demande de / Request for :

- Dossier exposant SIAMAP'2007 / Exhibitor folder
 Invitation pour visiteur / Invitation to visit SIAMAP
 Proposition de conférence / Conference proposal

SIGNATURE & CACHET / SIGNATURE & STAMP

Matériels & Produits agricoles

- Tracteurs agricoles
- Moissonneuses batteuses
- Matériel d'irrigation
- Equipements agricoles
- Semences & plantes
- Horticulture
- Chasse
- Engrais et fertilisants
- Produits phytosanitaires
- Produits biologiques
- Conditionnements
- Agroalimentaire
- Matériels de manutention & de transport
- Sylviculture
- Elevage et produits d'élevage
- Santé animale
- Stockage et réfrigération du lait
- Produits vétérinaires
- Services (banques, assurances, transport,...)
- Organismes et institutions
- Revues spécialisées

Matériels & Produits de la pêche

- Chantier naval
- Moteurs marins
- Quincaillerie marine
- Groupes électrogènes
- Matériels de pêche
- Hydraulique marine
- Pompes marines
- Matériels de navigation et autres matériels électronique
- Matériels de sécurité
- Réfrigération & congélation des produits de la mer
- Emballages
- Conditionnements et transformations des produits de la mer
- Aquaculture
- Recherche
- Groupements interprofessionnels
- Magazines & revues spécialisés

Equipments & Agricultural products

- Agricultural tractors
- Combine harvesters
- Irrigation equipments
- Agricultural equipments
- Seeds & plants
- Floriculture
- Hunting
- Fertilizers & seedlings
- Phytosanitary products
- Biological products
- Packaging
- Food processing
- Transportation & handling equipments
- Forestry
- Breeding and breeding products
- Animal health
- Milk storage and refrigeration
- Veterinary products
- Services (banks, insurances, carriage...)
- Institutions
- Specialized magazines

Equipments & Fishing products

- Shipyards
- Maritime engines
- Maritime Hardware
- Electrical generators
- Fishing equipments
- Maritime Hydraulic
- Maritime pumps
- Navigation equipments & other electronic equipments
- Security equipments
- Refrigeration & freezing of sea products
- Packaging
- Conditioning and treatment of sea products
- Aquaculture
- Research
- Interprofessional groups
- Specialized magazines

Tunisie 2007



UTAP



Du 25 au 28 octobre 2007
au parc des Expositions du KRAM - TUNIS

Union Tunisienne de l'Agriculture et de la Pêche
Rue Alain Savary, Cité el Khadra 1003 Tunis
Tél : + 216 71 800 800 / 71 281 283
Fax : + 216 71 797 292 / 71 807 041
Site web : www.siamap.com.tn

France

COCA-COLA et NESTLE recentrent leur joint-venture



Nestlé et Coca-Cola Company recentrent les activités de leur joint-venture, Beverage Partners Worldwide (BPW), autour des boissons à base de thé noir. Cet accord, qui est sujet à certaines régulations, serait finalisé en début de 2007. Selon les deux partenaires, cette initiative, qui sera appliquée sur l'ensemble de leurs territoires, permettra d'accélérer le développement et de booster la présence de BPW sur le marché. Enviga, la nouvelle boisson à base de thé vert, récemment lancée aux Etats Unis et qui sera commercialisée en Europe à partir de 2007, sera vendu à travers cette joint-venture.

L'accord stipule également que chaque compagnie, Coca-Cola Company et Nestlé, indépendamment développera, produira et commercialisera des boissons prêtes à boire à base de café et de thé, à l'exception du thé noir. Les deux compagnies sont conscientes des potentialités de ces marchés à forte croissance et Beverage Partners Worldwide (BPW), la joint-venture 50-50 entre Coca-Cola Company et Nestlé, a été créée en 2001, après 10 ans de collaboration entre les deux compagnies à travers une joint venture connue sous le nom de Coca-Cola and Nestlé Refreshments (CCNR).



Bientôt un « Vin de France » ?

Le conseil national de la viticulture s'est prononcé favorablement à la mise en oeuvre d'un « Vin de France » qui pourra être produit sur une zone géographique étendue, à l'échelle du territoire français. La création d'une nouvelle indication pour les vins de pays, baptisée « Vin de France », devrait être décidée, le 17 janvier 2007, lors de la prochaine réunion du conseil spécialisé vin de Viniflor. Jusqu'à présent, les zones de pays ne pouvaient être produits que dans la région d'origine. Pour le ministère, ce projet a pour ambition de conforter l'image de la France, tout particulièrement sur les marchés des pays tiers.



Algérie

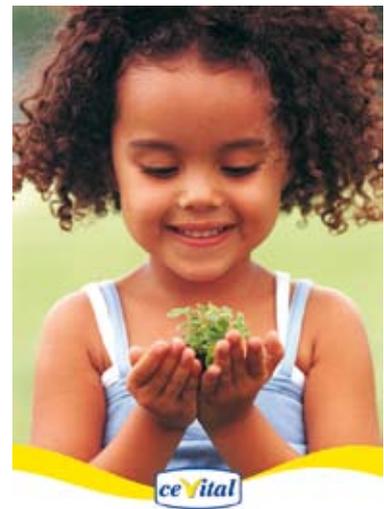
CEVITAL rachète une filiale d'Enajuc



Le groupe agroalimentaire Cevital a racheté, pour 1,07 milliard de dinars, l'entreprise Cojek d'El Kseur (conserves et jus), filiale de l'Entreprise nationale des jus et boissons (Enajuc). L'accord de cession des actions a été signé par le PDG du groupe Cevital, Issad Rebrab, et le président du directoire du groupe Enajuc, Kerbaa Mustafa, en présence du président du directoire de la SGP des conserves, jus et boissons (Cojub), Sebbah Ahmed. Selon les termes de cette cession, le groupe Cevital s'engage à maintenir les emplois existants à la date de cession et à investir pour créer 30 autres emplois, un chiffre minimum au regard des nouvelles activités que M. Rebrab dit vouloir développer dans l'unité qu'il vient d'acquérir.

L'acquéreur s'engage aussi à mener un programme d'investissements détaillé de 1,4 milliard de dinars sur trois ans, et ce, à compter de la date de cession de l'entreprise. Pour M. Rebrab, cette acquisition, qu'il inscrit dans le processus de « croissance externe » du groupe Cevital, n'est intéressante que par les nouvelles activités (élargissement de la gamme de produits, amélioration du réseau de distribution) qu'il envisage de développer dans l'entreprise. « Si nous devons la garder telle quelle, elle ne nous aurait pas intéressés », a-t-il insisté.

Malgré une demande jugée considérable sur les produits Cojek, l'entreprise peinait à se positionner sur le marché algérien, notamment en raison d'importantes défaillances dans son système de distribution. L'usine rachetée, basée à Béjaïa, est une SPA au capital social de 45 millions de dinars qui produit notamment des eaux fruitées, des confitures de fruits, de concentré de tomate et des produits semi-finis. Son chiffre d'affaires a atteint 10,11 millions d'euros en 2004.



Source : El Watan

Exhibition and promotional space

Partnership meetings

Business opportunities

Scientific forum

The Agriculture and Food Mediterranean Exhibition 2007



الصالون المتوسطي للفلاحة والتغذية
Salon Méditerranéen de l'Agriculture & de l'Alimentation



صفاقس (تونس) من 15 الى 19 ماي 2007 بمعرض صفاقس الدولي
Sfax - Tunisie du 15 au 19 Mai 2007 à la Foire Internationale de Sfax
Sfax - Tunisia From 15 to 19 May 2007 in Sfax International Fair



ASSOCIATION DE LA FOIRE INTERNATIONALE DE SFAX
Avenue Habib Bourguiba 3000 SFAX - TUNISIE
Tél. : + 216 74 208 028 - 74 228 770 - Fax : + 216 74 296 527
E.mail : m.g@foire-sfax.com.tn - Site Web : www.salon-sma.com

Le défaut de certification d'origine des produits entrave les échanges interarabes

Le défaut de certification d'origine des produits en provenance de pays arabes et la difficulté de circulation des personnes entre ces pays constituent de «réelles entraves» au développement des échanges commerciaux interarabes, a indiqué le chef du gouvernement, Abdelaziz Belkhadem. S'exprimant à la clôture des travaux du 10e Congrès des hommes d'affaires arabes, et en réponse à une question sur les difficultés rencontrées par les exportateurs égyptiens pour placer leurs produits en l'Algérie, M. Belkhadem a tenu à mettre en relief en toute objectivité, les défauts de certification d'origine relevés dans les produits importés des pays arabes.



réunion générale avec tous les opérateurs afin, selon une source proche du dossier, « de confronter les arguments des uns et des autres et en particulier ceux de Savola et Lesieur Cristal avant de prendre une décision ». Cette démarche n'aboutira pas forcément à la sanction de l'un des opérateurs, elle pourrait plutôt, et c'est l'objectif du Conseil de la concurrence, permettre une conciliation.

Source : La Vie Economique

Maroc

Lesieur-Savola : bientôt le verdict du Conseil de la concurrence

 Les deux entreprises s'accusent mutuellement de concurrence déloyale. Lesieur Cristal a, dès la première année d'exercice de Savola Maroc, accusé la filiale du groupe saoudien de faire du dumping. Cette dernière reproche, elle, à la filiale de l'ONA de pratiquer la vente conditionnée et dénonce les pratiques des hypermarchés Marjane qui ont refusé de référencer l'huile Al Arabi, dernier produit de Savola mis sur le marché.

Le contenu du rapport de la commission d'enquête sera examiné par le ministre chargé des affaires économiques et générales qui a prévu de tenir, des réunions individuelles avec chacun des opérateurs. Objectif de ces rencontres : obtenir des éclaircissements sur certaines informations contenues dans le rapport préliminaire. Ensuite M. Talbi Alami tiendra une



6 000 tonnes de chocolat importées en sous-facturation chaque année

Une étude initiée par l'ANPME met en lumière les maux dont souffre le secteur de la confiserie-biscuiterie.

Premier chiffre inquiétant dans cette étude, les importations sous-facturées de chocolat représentent aujourd'hui 50 % du marché estimé à 600 MDH. «Il y a environ 4 000 à 6 000 tonnes importées annuellement des Emirats Arabes Unis, à un prix moyen déclaré de 5 DH le kilo. Ce qui est impossible, ce produit étant vendu entre 18 et 40 DH sur le marché local», s'étonne un industriel du chocolat.

Le marché de la biscuiterie, estimé à 1,8 milliard de DH, n'échappe pas au phénomène. 25% de la consommation est représentée par des produits importés en sous-facturation. Les importateurs déclarent le kilo à 7 ou 9 DH alors qu'en moyenne les biscuits secs et gaufrettes (hors cakes, madeleines, etc.) sont vendus entre 11 et 14 DH le kilo. Pour les opérateurs de la branche, la sous-facturation devrait là aussi représenter 50 % du marché en 2007.

Les experts qui ont procédé à une radioscopie détaillée du secteur et des entreprises (organisation, structure, équipements et outils industriels) précisent que, pour le redressement du secteur, il faut davantage agir sur l'environnement des entreprises, donc sur certains facteurs exogènes. L'étude a en effet permis, grâce à une comparaison avec des pays comme l'Egypte, la Turquie, la Tunisie, l'Espagne et la France, de mettre le doigt sur les problèmes qui handicapent aujourd'hui le développement de cette industrie: les coûts des matières premières, de l'énergie ainsi que de la main-d'œuvre sont plus élevés au Maroc que dans les pays précités. En outre, la fiscalité, la réglementation douanière et le contrôle des fraudes nécessitent aussi quelques corrections.



Source : La Vie Economique

Tunisie

Carte Agricole : Un outil indispensable pour moderniser l'agriculture



Parfaire la formation des agents qui seront chargés au niveau local de faciliter l'accès aux données qu'offre la carte de production agricole, intensifier l'information destinée aux agriculteurs afin de vulgariser l'utilisation de cet outil d'aide à la décision, veiller à l'actualisation de ce document en raison des divers changements qui pourraient survenir aussi bien au niveau des indicateurs naturels qu'à celui des données économiques : voilà ainsi résumées les recommandations principales issues des travaux de la conférence nationale sur les cartes de production agricole organisée à Tunis sous le haut patronage du Président de la République. Pour rappel, la carte agricole a pour objectif de mettre en exergue les potentialités, aussi bien de production que d'adaptation d'une terre.



Un site Web au service des entreprises italiennes et tunisiennes sera lancé prochainement

Un site Web sera prochainement lancé conjointement par le Confartigianato Italia et l'UTICA. Ce site, qui sera opérationnel au début de l'année 2007, a pour but de favoriser l'échange d'informations sur les perspectives de développement et les opportunités d'investissement qui s'offrent aux petites et moyennes entreprises, tant en Tunisie qu'en Italie. Sa réalisation s'inscrit dans le cadre de la concrétisation de l'accord signé le 5 mai dernier entre MM. Hédi Djilani, président de l'UTICA et Giorgio Guerini, président du «Confartigianato Italia».



L'huile d'olive tunisienne séduit Pékin

La Tunisie vient de livrer à la Chine sa première cargaison d'huile d'olive extra-vierge, début novembre. « La marchandise arrivée à Pékin a été prise d'assaut par la jet-set de la capitale chinoise », déclare Tarek Fourati, patron de la Socohuile, producteur de l'huile Chaal.

De nouvelles livraisons sont en cours pour alimenter régulièrement les grandes surfaces et les grands restaurants chinois.



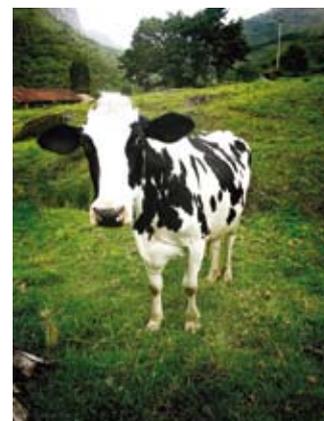
Monde

Les vaches émettent plus de gaz à effet de serre que les voitures !



L'élevage produit davantage de gaz à effet de serre que le trafic routier, affirme l'Organisation mondiale pour l'Agriculture et l'alimentation qui tire le signal d'alarme. « Le secteur de l'élevage émet des gaz à effet de serre qui, mesurés en équivalent CO₂, sont plus élevés que ceux produits par les transports », indique la FAO dans un rapport sur les dégâts provoqués par l'élevage dans le monde. L'élevage représente 9% du CO₂ dérivant des activités humaines, mais il produit une grande part des gaz à effet de serre les plus nocifs.

Le secteur est responsable de 65% des émissions d'hémioxyde d'azote-imputables essentiellement au fumier qui a un potentiel de réchauffement global 296 fois plus élevé que le CO₂. En outre, l'élevage représente 37% de tout le méthane rejeté par les activités humaines (agissant sur le réchauffement 23 fois plus que le CO₂) en grande partie produit par le système digestif des ruminants, et 64% de l'ammoniac qui contribue sensiblement aux pluies acides.



Hygiène et qualité : Maîtrise de la **qualité** dans les **filères de productions animales** en **régions chaudes**

..... Langue de la formation

Français

..... Objectif de la formation

A l'issue de leur formation, les participants devront être en mesure de : poser un diagnostic dans la filière lait de production animale ; mettre en oeuvre des méthodes de maîtrise de la qualité aux différents niveaux d'une production animale; proposer des mesures relatives aux méthodes et à l'organisation du contrôle, visant à renforcer la fiabilité des services officiels de contrôle; conseiller les entreprises du secteur agroalimentaire dans le domaine de l'assurance des aliments ainsi que de l'appréciation et de la gestion du risque; contribuer à la mise en place d'un dispositif ou cadre législatif et réglementaire compatible avec les normes internationales, en particulier celles de l'Union Européenne; valoriser la démarche qualité au sein des filières.



..... Public

Ce cours est ouvert aux vétérinaires, aux agronomes ou aux ingénieurs travaillant dans le domaine de l'hygiène et de la qualité des denrées d'origine animale et désireux de renforcer leurs compétences. Il peut être suivi par des candidats n'appartenant pas à ces catégories mais justifiant d'une expérience professionnelle suffisante. Les candidats doivent en outre maîtriser correctement la langue française.

Le CIRAD n'est pas en mesure d'accorder des bourses. Il convient donc d'introduire le plus tôt possible une demande auprès des autorités compétentes nationales en charge de l'élevage et/ou de l'octroi des bourses ; des services culturels et de coopération scientifique et technique des ambassades de France ; des ambassades d'autres pays ; d'organismes internationaux (FAO, PNUD, Union Européenne, BID) ; de projets de développement ou d'organisations non gouvernementales.

..... Programme

- . Cadre et contexte (normes, principes de précaution, coûts, marques de qualité...)
- . Outils de maîtrise de la qualité (HACCP, écopathologie, analyse de risque, formation...)
- . Analyse des filières (lait, viande, monogastriques, poissons...)
- . Services officiels de contrôle (organisation des services, méthodes du contrôle officiel)
- . Etude de cas (travaux de groupe)



..... Sessions

Date de début : 19/03/2007 - Date de fin : 06/04/2007

Date limite d'inscription : 15/01/2007

Durée : 3 semaines

Lieu : Montpellier

Frais de formation : 2 300 €

Frais de séjour : 1 200 € environ

Pour s'inscrire :

Marie-Caroline Estienne

Tél. : +33 4 67 59 39 02

Fax : +33 4 67 59 37 97

Master d'Ingénierie en Agriculture Raisonnée Master Sciences – Mention Sciences Experimentales

..... Objectif de la formation

Former des cadres supérieurs d'organismes agricoles et ruraux spécialisés dans l'agriculture raisonnée, ainsi que des responsables d'exploitations agricoles. Ils seront capables de :

- Comprendre les éléments constitutifs de l'agriculture d'aujourd'hui
- Comprendre les systèmes vivants et les écosystèmes
- Analyser et diagnostiquer un système d'exploitation
- S'approprier les fondamentaux de l'agriculture raisonnée
- Proposer, mettre en oeuvre, développer, suivre, accompagner des applications de productions dans le cadre de l'agriculture raisonnée
- Evaluer la mise en place et l'impact financier de productions en agriculture raisonnée
- Anticiper les besoins en matière d'agriculture raisonnée afin de développer une dynamique auprès des professionnels
- Communiquer et promouvoir l'agriculture raisonnée
- Développer des actions de recherche



..... Débouchés professionnels

Les titulaires de ce master exerceront leurs activités au sein :

- d'exploitations agricoles en tant que : responsable d'exploitation ; cadre d'exploitation, responsable de production
- de cabinets d'audits et/ou de conseil en partenariat avec les organisations professionnelles existantes
- d'organismes agricoles qui accompagnent et anticipent les évolutions de l'agriculture et du conseil en agriculture d'organismes certificateurs ou structures relais
- d'organismes qui accompagnent et anticipent les évolutions de l'agriculture et du conseil en agriculture

- d'organismes de formation et/ou d'enseignement
- d'organismes de recherche

..... Public concerné

- Etudiants
- Candidats salariés ou non, bénéficiant d'un Congé Individuel de Formation(CIF),
- Salariés dans le cadre d'un contrat de professionnalisation
- Demandeurs d'emploi selon leur situation et les dispositions de prise en charge.

..... Conditions d'entrée

Etre titulaire du grade de Licence Sciences, mention sciences expérimentales ou sciences de la vie ; soit justifier d'une année en école d'ingénieur à orientation génie agronomique ou biologique ou équivalent ; soit avoir obtenu un avis favorable de la commission d'équivalence.

Les personnes désirant s'inscrire en formation continue, si elles ne sont pas en possession d'un des diplômes précités, doivent posséder une expérience professionnelle significative dans le secteur agricole ou para-agricole. Leur dossier sera étudié par la commission VAE de l'Université d'Artois conformément à la réglementation en vigueur ; L'accès au Master d'ingénierie en agriculture raisonnée est soumis à la procédure de validation des acquis professionnels pour les adultes engagés dans la vie active. Elle est aussi accessible par le dispositif de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

Renseignements :

Université d'Artois

Faculté des Sciences Jean PERRIN
Rue Jean SOUVRAZ SP 18
62307 LENS
Tél. : 03.21.79.17.00.

CFPPSA

Château des Prés - BP12
62113 SAILLY-LABOURSE
Tél. : 03.21.61.89.29.
Fax : 03.21.65.19.98.
Email : cfp.sailly@mfr.asso.fr



SIAAM 2007

Du **14 au 17 février 2007** à **Casablanca - MAROC**

- Le salon de référence des filières Agro-industrielle et Agroalimentaire.

Pour sa deuxième édition le **SIAAM 2007** constituera une véritable plate-forme d'échanges entre professionnels du secteur, point de rencontre privilégié entre les filières agro-industrielle et agroalimentaire du Maghreb et de l'Europe.



Dans un monde en perpétuelle évolution où la production a tendance à s'industrialiser et se globaliser, il est essentiel que les acteurs de ce secteur de production prennent conscience de la mutation technologique qui s'opère actuellement au niveau mondial, et qu'ils s'adaptent à ces nouveaux challenges.



SIAAM 2007 permettra de trouver les moyens de s'adapter pour optimiser les performances technico-économiques, préparer les futurs investissements, améliorer les conditions de production, répondre aux attentes des

consommateurs en matière de : sécurité alimentaire, traçabilité, conditionnement, emballage ... Mais également de rencontrer les centrales d'achats de distributeurs à la recherche de produits de plus en plus personnalisés qui répondent aux attentes de consommateurs de plus en plus exigeants.

Le Maroc est un pays à fort potentiel :

- dynamisme et attractivité des filières agro-industrielle et agroalimentaire, moteur du développement économique,
- besoins du marché en matière d'équipement et de traitements.
- proximité du Maroc avec l'Europe, fournisseur de technologie agroalimentaire et de savoir-faire.

SIAAM
سيام 2006

BILAN DE L'ÉDITION 2006 du SIAAM

Avec une superficie d'exposition couverte de 5000 m² brut, une centaine d'exposants et 7 pays représentés, le SIAAM s'affirme dès sa première édition comme un salon de référence dans le secteur. 1895 visiteurs professionnels ; visitorat qualitatif de cadres responsables et décisionnaires qui viennent découvrir de nouvelles entreprises, ou renforcer les liens avec celles déjà connues. Le comité d'organisation remercie vivement les exposants ayant contribué à la réussite de cet événement.

Appréciation générale de l'organisation : Les Exposants Témoignent

CRI Tadla – Azilal : ... Je vous prie d'agréer mes sincères félicitations pour la réussite de cette première édition. Nous nous félicitons d'avoir participé à cet événement.

BALTIMAR : C'est un salon qui a tous les atouts pour connaître du succès...

ABSIM : Grand merci aux organisateurs, au personnel qui ont fait beaucoup d'efforts pour réussir ce salon. J'espère que pour le prochain il y aura plus d'exposants mais bravo pour un début..

MED-ALLIA Premier forum d'affaires franco-nord-africain



UBIFRANCE et la Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc (CFCIM) organisent, pour la première fois à Casablanca, MED-ALLIA, un forum de rencontres d'affaires visant à développer les partenariats entre PME françaises et PME du Grand Maghreb et de l'Égypte. Annoncé initialement pour décembre 2005, cet événement méditerranéen se tiendra finalement du 7 au 9 février 2007, et concerne un nombre plus important de pays : Maroc, Mauritanie, Algérie, Tunisie, Libye et Égypte.

La convention multisectorielle d'affaires organisée avec le soutien de Futurallia, réunira 200 entreprises françaises et plusieurs centaines d'entreprises marocaines, algériennes, égyptiennes, libyennes, mauritaniennes et tunisiennes. Basée sur des rendez-vous professionnels ciblés « B to B », la rencontre vise à favoriser les partenariats d'affaires entre marchés de proximité à forts potentiels. Près de 2000 rendez-vous devraient être générés et ainsi multiplier les opportunités de collaboration entre opérateurs du pourtour méditerranéen. Ce format, court et très technique, convient à toutes les entreprises qui pourront de plus bénéficier sur place de l'accompagnement des organisateurs et du « Village Partenaires et Experts », un pôle de conseil en matière de développement d'affaires dans les pays concernés.

Un seul site pour cet événement majeur dans le développement des échanges Nord/Sud : l'ensemble des rencontres B to B ainsi que le « Village Partenaires et Experts » se tiendront au Centre international de conférences et d'expositions de Casablanca, sur la route d'E Jadida.

Trois jours pour se connaître et convaincre : les entreprises participantes auront trois jours pour appréhender les opportunités d'affaires de cette zone géographique en plein développement, pour s'informer sur les modalités d'approche de ces marchés, pour identifier et convaincre leurs futurs partenaires.

Un seul objectif : générer des partenariats durables entre entreprises de l'espace économique méditerranéen. Dès leur arrivée, les entreprises participantes assisteront à un séminaire d'information sur les opportunités et les stratégies d'approches de ces marchés. Un programme de rendez-vous professionnels ciblés interentreprises leur sera remis (jusqu'à 12 rendez-vous sur 2 jours). Chacun aura accès, à tout moment, au « Village Partenaires et Experts ».

● À propos des organisateurs UBIFRANCE

UBIFRANCE, l'Agence française pour le développement international des entreprises est un établissement public à caractère industriel et commercial, placé sous l'autorité du Ministre du commerce extérieur. Sa mission est d'informer

les entreprises sur les marchés (opportunités et acteurs majeurs dans chaque secteur, évolutions juridiques et réglementaires, financements internationaux, appels d'offres, veilles sectorielles) et de les accompagner sur le terrain pour les aider à gagner des parts de marché : missions de prospections, salons à l'étranger, rencontres de partenariats, communication dans la presse internationale... L'Agence gère aussi le Volontariat International en Entreprise (V.I.E) pour les entreprises à la recherche de collaborateurs mobiles à l'international. UBIFRANCE aide 12 000 entreprises de toutes tailles et de tous secteurs à se développer dans le monde, grâce à l'expertise de 2500 personnes en France et dans 120 pays, à travers les Missions Économiques, un réseau de bureaux de presse et de nombreux partenaires.

● CFCIM

La Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc, membre du réseau de l'Union des Chambres de Commerce et d'Industrie Françaises à l'Étranger, et représentante des Chambres de Commerce et d'Industrie de France, regroupe les entreprises du monde économique franco-marocain afin de promouvoir le développement des relations entre les deux pays.

À l'écoute de ses 3 600 entreprises adhérentes, partout sur le territoire marocain par ses implantations dans toutes les grandes villes du pays, la CFCIM propose conseils (interventions auprès des pouvoirs publics) et facilités pratiques (aide au recrutement, protection sociale...), information économique générale (conférences, revue de presse hebdomadaire, enquêtes coût de la vie/CIAN/conjoncture semestrielle) et sectorielle (listes de prospects, études), mais également appui commercial (missions de prospection, recherche de partenaire, implantation et investissement). Dans ce cadre, son activité d'organisateur de salons professionnels est aujourd'hui reconnue pour son professionnalisme.

Grâce à son École Française des Affaires et le Centre de Formation «entreprise», la CFCIM assure également une mission de formation première et continue importante. Son Parc industriel lui permet également de proposer aux entreprises des conditions d'installation privilégiée.

MAROC

Fruits et légumes destinés à l'exportation :

Les normes internationales de l'OCDE respectées

Les participants à cette rencontre (membres de l'OCDE et autres membres observateurs au sein de l'organisation), se sont penchés sur l'examen de la mise en place de nouveaux régimes et méthodes garantissant un contrôle adéquat des fruits et légumes destinés à l'exportation.

Créé en 1982, le régime pour l'application des normes internationales aux fruits et légumes vise à faciliter l'adaptation internationale de la normalisation de la qualité commerciale aux conditions actuelles de production et de commercialisation, à étudier les conditions et les opérations relatives à l'assurance qualité et à promouvoir la normalisation internationale des emballages et de l'étiquetage.



Copyright : photos Marché International de Rungis



Copyright : photos Marché International de Rungis

Le programme de travail du régime comprend deux grands volets à savoir les normes de qualité et leur interprétation aidant les acteurs de la filière fruits et légumes à avoir une interprétation commune des normes ainsi que l'assurance qualité et de contrôle qui porte sur l'organisation des réunions d'harmonisation et l'élaboration de guides pour l'application des systèmes d'assurance qualité et de contrôle de la qualité.



Copyright : photos Marché International de Rungis

Au Maroc, c'est l'Etablissement Autonome de Contrôle et de Coordination des Exportations (EACCE) relevant du ministère de l'agriculture, partie organisatrice de la rencontre, qui assure le contrôle des exportations marocaines en fruits et légumes dans le respect des normes internationales définies par l'OCDE, dont le Maroc est membre depuis 2004.

Source : AL BAYANE

TUNISIE

Fruits et légumes :

adapter les **emballages** aux exigences de **l'exportation**

Comment adapter les emballages avec les exigences de l'exportation ? Tel a été le thème d'une journée de sensibilisation organisée le 14 novembre 2006 à Tunis conjointement par l'UTAP (l'Union Tunisienne de l'Agriculture et de la Pêche), le Centre technique de l'emballage et du conditionnement, Packtec, le Groupement interprofessionnel des fruits et le Groupement interprofessionnel des légumes.

Cette journée de sensibilisation a fourni aux participants l'occasion de débattre de sujets techniques d'importance liés à la problématique générale qui concerne l'adéquation des emballages des fruits et légumes avec les exigences de l'exportation.

La journée a été scindée en deux sessions. Au cours de la première, les participants ont pris connaissance et ont débattu des thèmes relatifs au programme de mise à niveau des circuits de distribution, à l'exportation des fruits et légumes frais aux niveaux des réalisations et des perspectives et également des exigences légales et réglementaires des marchés cibles et, enfin, à la mise en place d'un système de traçabilité qui s'avère une condition incontournable pour l'exportation des fruits et légumes.



Copyright : photos Marché International de Rungis



Copyright : photos Marché International de Rungis

Au cours de la deuxième session, les thèmes ont concerné la conception des emballages des fruits et légumes et leur adéquation d'une part avec les marchés cibles et, d'autre part, avec les contraintes du transport.

L'organisation de la journée de sensibilisation sur l'adaptation des emballages des fruits et légumes aux exigences de l'exportation a été conçue et menée comme une sorte de guide ou de canevas destiné à fournir aux participants les principales clés leur permettant de faire de leurs emballages un outil de promotion de leurs exportations de dattes et de légumes.

Source : la presse

..... La nouvelle operculeuse QX-1100 d'Ishida offre **flexibilité** et très **hautes cadences**.



Jusqu'à présent, seules les machines à plateaux atteignaient des vitesses d'operculeuse élevées, mais au dépend de la flexibilité (changement de format de barquettes, changement d'outillages...) et des coûts de consommables. Ishida propose donc sa nouvelle operculeuse très hautes cadences QX-1100 qui intègre ce que le fabricant peut proposer de mieux en terme de technologies matérielles et logicielles.

200 barquettes par minute

Pour atteindre ces cadences élevées, la QX-1100 fournit des cycles d'operculeuse plus courts grâce à 3 éléments : un contrôle par servomoteurs, un nouveau bras de préhension de barquettes et un logiciel plus performant. Toujours en matière de rapidité, la machine peut fonctionner sur 2 pistes.

Changement de barquettes et de produits

Des fonctions de reconnaissance automatique, associées à l'utilisation d'outils adaptés et spécifiques, permettent de limiter les temps d'arrêt et de redémarrage de production lors d'un changement de produit. Ces fonctions s'appliquent aux changements :

- des formats et dimensions des barquettes
- des outils de la machine

Gestion des consommables

Surveillance continue et en ligne des consommables :

- analyse de l'atmosphère protectrice (pour le mélange air + gaz injecté dans les barquettes)
- surveillance de la consommation de film d'operculeuse
- gestion optimisée de la consommation électrique (via l'utilisation des servomoteurs)

La QX-1100 peut intégrer une trieuse pondérale pour un meilleur contrôle et le recyclage éventuel des barquettes non conformes.

Ecran couleur tactile de contrôle

Cette interface tactile, intuitive et conviviale, fonctionne sous Windows XP industriel et offre à l'opérateur des fonctions d'aide au réglage et de diagnostic.

Conception ergonomique et esthétique

La structure et le bâti de l'operculeuse ont été conçus pour :

- optimiser l'hygiène et faciliter le nettoyage. Par exemple, les formes arrondies du bâti assurent l'évacuation de l'eau. L'operculeuse est étanche IP65.
- faciliter l'accès aux pièces (portes papillons), ce qui est important notamment pour les opérations de maintenance.

Un meilleur rendement de la surface au sol

Avec ses performances, ses faibles coûts d'exploitation et ses dimensions compactes, la QX-1100 offre un excellent rendement par rapport à sa surface d'encombrement.



Ariane, la nouvelle pomme qui **résiste** **naturellement** aux parasites

Quatre ans après son inscription au catalogue officiel des variétés, Ariane, une nouvelle pomme résistante à la tavelure, la maladie la plus courante du pommier, a fait son apparition sur les étalages.

Mise au point à l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA) d'Angers, ses concepteurs et producteurs voient en cette pomme une véritable innovation pour le secteur arboricole français, confronté depuis plusieurs années à une sévère concurrence sur les marchés nationaux et internationaux.

Provoquée par un champignon, la tavelure se caractérise sur les fruits par des taches brunes et des crevasses qui rendent souvent leur commercialisation impossible.

Pour mettre au point Ariane, les chercheurs de l'Inra ont repris à leur compte des travaux engagés en 1943 par des scientifiques américains qui avaient remarqué qu'une espèce sauvage de pommes, *Malus fluribunda*, petite et immangeable, résistait naturellement à la tavelure.

Après plus de trente années de croisements et de sélections, l'Inra d'Angers réalisa en 1979, sous la conduite d'Yves Lespinasse, l'hybride final, une pomme de couleur rouge et verte, porteuse du gène Vf, résistant aux races communes de tavelures. Mais il faudra encore attendre une dizaine d'années de tests en pépinière et en vergers pour mesurer son adaptation aux différents terroirs français et faire valider la variété.

Au-delà de ses qualités écologiques, Ariane présente un beau potentiel gustatif : elle est à la fois acidulée, ferme et croquante.

Avec une estimation de production de 3.800 tonnes cette année, l'arrivée d'Ariane ne va pas bousculer le paysage arboricole français qui, sur 47.600 ha, produit 1,6 million



de tonnes de pommes. A la fin de l'hiver, 500 hectares d'Ariane représentant un potentiel de 25.000 tonnes, auront été plantés en France dont la grande majorité dans le Val de Loire et le Sud-Ouest. 40% de sa production devrait s'écouler à l'étranger principalement en Allemagne, au Benelux et en Angleterre.

Source : www.agrisalon.com

Une Fondue au Saint-nectaire

La laiterie Wälchli fabrique et affine du Saint-nectaire depuis 1928, à Condat (15). Pour régaler les tables de Noël de saveurs généreuses, Wälchli innove avec une Fondue au Saint-nectaire.



Pour un Noël de saveurs auvergnates : la Fondue au Saint-nectaire Wälchli

Fabriquée à partir d'une moitié de « Petit Rond », la Fondue au Saint-nectaire, présentée dans un ramequin en terre cuite émaillée réutilisable, permet une cuisson au four ou au micro-ondes. Sortie du four après 10 minutes seulement, elle peut se déguster de façon traditionnelle, avec de petits morceaux de pains, ou en « coulée », sur des pommes de terre cuites à l'eau. En plat principal, elle se marie avec bonheur aux savoureuses charcuteries auvergnates. Cette fondue apporte sur la table toute la convivialité et la générosité des noëls d'antan, en toute simplicité.

La Tomme de montagne Wälchli

Autre innovation de la laiterie Wälchli, la Tomme de montagne. Elle est fabriquée à partir de lait de montagne

thermisé collecté à plus de 800 mètres d'altitude autour des massifs de la Chaîne du Sancy et des monts du Cantal. Ce fromage est affiné pendant au moins 6 semaines. Avec sa croûte fine d'un gris uniforme et son goût franc et onctueux, cette Tomme préserve une délicate saveur de noisette.

... et toujours des projets

Persuadée de la nécessité d'anticiper en permanence, la laiterie Wälchli construit actuellement une cave d'affinage de fromage Saint-nectaire laitier AOC. Prévue pour une capacité de 200 tonnes, cette cave permettra d'anticiper les dispositions du futur décret relatif à l'appellation qui rallongera la durée d'affinage des fromages (portée de 3 à 4 semaines).

Les Minoteries Sidi Bendehiba

Leader ALGERIEN dans la fabrication de farines
Spéciales prêtes à l'emploi



Les minoteries Sidi Bendehiba dont le siège est a Mostaganem ont une capacité de production de 1000 tonnes par jour (500 tonnes/J à Chlef et 500 tonnes/J à mostaganem)

Les minoteries Sidi Bendehiba adaptent leurs farines selon vos besoins.

- Farines pour pains spéciaux et traditionnels:avantages bonnes pour la santé et rentable pour le boulangers et le consommateur.
- Farines pour brioches, viennoiserie, génoiserie, pain de mie et buns. Avantages: rentabilité, qualité et longue conservation.

Innovation et marge sont les points forts de votre commerce. Un partenaire vous aide a les valoriser c'est les minoteries Sidi Bendehiba.



- Farines pour biscuiterie, confiserie, boulangerie et viennoiserie industrielles. Avantage rentabilité, qualité et longue conservation.

- Farines ménagères, pizza crêpes etc...

Avantage : qualité, et rentabilité

Les minoteries Sidi Bendehiba vous accompagne Financièrement dans la mise a niveau de vos Boulangeries



www.maghreblebeaupain.com

Un nouveau site en cours de construction est mis a la disposition de tout les professionnels de la filière. Il sera bénéfique et rentable en le construisant ensemble. Il sera le lien fort et le domaine des échanges entres tous les acteurs de la filière, qu'ils soient algériens maghrébins ou de toute autres nationalité.



MINOTERIE SIDI BENDEHIBA

Siège social : Ex. Marché de gros : Fruits & légumes - SIDI OTHMANE SAYADA - MOSTAGANEM

Unité de production :

1) Ex. Marché de gros : Fruits & légumes SIDI OTHMANE - SAYADA - MOSTAGANEM - B.P 225

2) Ouled Fares Route Aïn M'Ren CHLEF

Tél : 045 27 14 60 / 51 & 040 69 08 35 / 36 Fax : 045 27 14 52 E-mail : msbmosta@yahoo.fr

www.maghreblebeaupain.com

Des algues dans notre assiette ?!

Si les Japonais les ont adoptées, il n'en n'est pas vraiment de même pour de nombreuses autres nationalités qui ne les considèrent que comme végétaux verdâtres et visqueux... Et pourtant les algues, riches en vitamines et minéraux, sont bel et bien présentes dans notre alimentation...

Les algues telles que nous les connaissons, verdâtres et visqueuses, ont pris le chemin de nos assiettes et se dissimulent sous leur nom de code : E 401 à E 407. Depuis les années 60, agar-agar, alginate et carraghénane signent leur présence sur les étiquettes des crèmes dessert ou glacées, des bonbons, des flans ou des aliments allégés. Produits extraits des algues, ils gélifient, donnent de la consistance aux plats cuisinés sans apporter de calories supplémentaires, contrairement au beurre.



➤ Les algues occupent aussi le champ des compléments alimentaires...

Difficile en effet d'ignorer leurs valeurs nutritionnelles, elles qui détiennent une forte teneur en minéraux (magnésium, chlore, sodium, potassium, calcium, soufre, phosphore) et oligo-éléments (iode, fer, zinc, cuivre, sélénium,



molybdène, bore, fluor, manganèse, nickel, cobalt) ou de passer outre leur cocktail idéal de vitamines (C, E, B2, B3, B12 et provitamine A), leur richesse en protéines, en fibres, et leurs lipides de qualité.

➤ Les algues, reines des centres de thalaso-thérapie...

Quelles soient réduites à de la boue, ou incorporées dans nos produits de beauté nous reconnaissons tous les vertus de ces végétaux pour la peau. La tendance actuelle étant à retrouver la beauté par la nutrition, manger des algues ne devrait pas rester longtemps l'apanage des adeptes de la cuisine macrobiotique ou de quelques épicuriens atypiques. Oublions un peu l'effet repoussant qu'ont les algues et l'odeur fétide que dégagent ces substances molles, brunâtres ou verdâtres comme l'eau trouble. Après tout, ne rapprochons-nous pas instinctivement ces végétaux marins des champignons noirs asiatiques ?

Procéder par étapes

Commencer par acheter des plats cuisinés, foie de lotte, raviolis à la wakamé, tartare d'algues, tagliatelles au kombu..., à réchauffer et à savourer tels quels. On peut également se procurer des condiments et des aromates (sels, courts-bouillons, moutarde), et même du pastis aux algues !

Pour les plus avertis, choisissez des algues sèches en branches à cuisiner, comme la dulse, à passer quatre minutes dans un peu d'eau, en paillettes à réhydrater avant le repas dans de l'eau, du jus de citron, du vinaigre, du vin blanc ou en poudre à utiliser comme n'importe quel

condiment. On les trouve aussi fraîches et saumurées à dessaler cinq minutes dans un bol d'eau, ou appertisées en bocaux comme des haricots. A chaque texture, son temps de préparation. Les débutants doivent se fier aux indications portées sur l'emballage.

Sont parus également des livres de recettes, permettant aux algues d'être sur tous les fronts, de l'apéritif aux desserts, en passant par les tofus, soufflés, quiches ou risotos, les algues s'insinuent partout !

Enfin, les plus passionnés pourront s'adonner **au plaisir de cueillir eux-mêmes leurs légumes iodés**, de préférence entre les mois de mars et d'octobre et au moment des grandes marées, pour pallier les risques de pollution plus élevés près des côtes.

>> LEGUMES DE LA MER :



Une vingtaine d'algues sont officiellement reconnues propres à la consommation. Parmi les plus courantes :

● **Des algues brunes.** Le haricot ou spaghetti de mer, à cuire à la vapeur, en garniture de viandes ; la wakamé d'origine nipponne, pour les salades, les soupes ou pour lier des plats ; les kombus, bretonne et royale, « plantes médecine » excellentes pour les bouillons, les papillotes ou pour confectionner des chips.

● **Des algues rouges.** La dulse, au goût de noisette, pour les salades ou en condiment ; la nori, pour enrober les sushis, ou hachée en purée, à tartiner ou en accompagnement.

● **Des algues vertes.** La laitue de mer, à croquer crue ou à saupoudrer sur une soupe de poissons ; l'aonori, en assaisonnement ou mélangée à des graines de sésame.

>> APPRIVOISEZ LES...

en douceur

Quelques idées pour éduquer votre palais à cette saveur venue d'ailleurs.

● **Dans une sauce.** Ecrasez deux noix de beurre ; saupoudrez une cuillerée à café de paillettes de laitue de mer ; ajoutez un peu de jus de citron ; laissez mariner quelques minutes ; malaxez ; goûtez, rectifiez... et servez, par exemple, sur une assiette de légumes.

● **Dans une omelette.** Comme pour les truffes, laissez ensemble durant un quart d'heure deux œufs battus et une cuillère à soupe de paillettes d'algues, qui vont ainsi se réhydrater et développer tout leur parfum.

● **Sur les pâtes, la salade ou le potage,** saupoudrez délicatement.



La première fois, mieux vaut garder la main légère et réajuster la quantité progressivement, selon son goût. Mais quel étonnement lorsqu'elles soulignent ces mets simples d'une discrète note iodée que l'odeur émanant du paquet ne laissait pas présager...

Liens commerciaux

- "Algues, légumes de la mer" de Carole Dougoud Chavannes (La Plage, 2002).
- "Cuisine et gastronomie bretonne aux algues" de Bruno Matignon (Chasse-Marée-Arden, 2000).

Où les trouver ?

Sur Internet :

- algues.de.bretagne.com
- thalado.fr



L'eau à la mesure de votre entreprise
INDUSTRIE AGRO-ALIMENTAIRE



DÉCANTATION - CLARIFICATION
FILTRATION - MICROFILTRATION
ULTRAFILTRATION - NANOFILTRATION
OSMOSE INVERSE
ÉLECTRODÉIONISATION
ADOUCCISEMENT
DÉCARBONATATION
DÉMINÉRALISATION - POTABILISATION
NEUTRALISATION - DÉCHLORATION
OXYDATION - DÉSINFECTION
STÉRILISATION - ULTRA VIOLETS - OZONE



PERMO - SERVICE EXPORT

Tél. : + 33 1 49 22 46 48 - Fax : + 33 1 49 22 45 30

e-mail : permo.export@bwt.fr - www.permo.tm.fr



permo
TRAITEMENT DES EAUX

“T-Tape®
sets the **standard**
for drip irrigation.”

more
results

grow **profits**

solutions

benefits

business

quality

The Standard for Growth.

Growers around the world have looked to T-Tape to lead the way in drip irrigation since 1977. T-Tape continues to drive agronomic innovation today, with the worldwide launch of a series of new products and services. The people at T-Tape apply real agronomic expertise to develop customized, integrated solutions that help customers grow their crops, their business and their profits. **Innovating Agronomic Solutions.**

To learn about how T-Tape's innovations can produce results for you, visit: www.t-tape.com

T-Systems International, Inc.
7945 Carroll Road,
San Diego California
U.S.A. 92121-2401
Tel.: +1 858 578-1860
Fax.: +1 858 578-2344

T-Systems Europe, S.A.S
13, Chemin de Novital
31150 Lespinasse (Toulouse)
France
Tel.: +33 5 34 27 05 05
Fax.: +33 5 61 35 41 86

T-Systems Australia, Pty. Ltd.
13-15 Duntroon St., Brendale
Queensland,
Australia 4500
Tél.: +61 7 3881 1555
Fax.: +61 7 3881 1956

 **T-Tape**
BY T-SYSTEMS